ANNEE 1969

No. 1 — Vol. XXIV

CONJONCTION

REVUE FRANCO-HAITIENNE

No. 109

L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAITI

MEDIA-IFH PORT-AU-PRINCE

1034589

CONJONCTION

Revue de l'Institut Français d'Haïti

—o—

COMITE DE REDACTION

Jacques Barros, Professeur à l'Institut Français

Serge Braudo, Directeur de l'Institut Français

Roger Gaillard, Critique littéraire, Journaliste

Maurice Lubin, Journaliste

Adrien Martin, Professeur de Littérature française

Pradel Pompilus, Professeur à l'Université d'Haïti

Michel Sallé Secrétaire Général Administratif de l'Institut Français

Adresser toute correspondance à

M. le Directeur de l'Institut Français
Boîte postale 131 — Port-au-Prince — Haïti

(Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus)

ABONNEMENT ANNUEL

Etranger : $ 3.50
Haïti : $ 2.50

Le numéro : $ 1.00

No. 109

SOMMAIRE

Avant propos de S. E. Monsieur l'Ambassadeur de France en Haïti... 5

I. — **PRESENTATION DE L'INSTITUT**

— Clovis **Kernisan**

L'Institut Français à travers les idées et les relations universitaires conduisant à sa création..... 9

— Serge **Braudo**

Présentation de l'Institut Français d'Haïti..... 20

II. — **L'INSTITUT VU PAR...**

— Le Comité Haïtien de l'Alliance Française..... 33

— Léon **Laleau**..... 36

— Roger **Gaillard**..... 40

III. — **ACTIVITES DE L'INSTITUT**

— Guy **Robart** et Gérard **Lacourt**

L'Institut Français et l'Enseignement Haïtien..... 45

— Jacques **Barros** et Fritz **Pierre-Louis**

L'Institut Français au service de la recherche scientifique... 51

— Yves **Mouléaud**

L'Action de l'Institut Français par le cinéma, la radio, la télévision et les disques..... 58

— Pradel **Pombilus**

Conjonction..... 67

IV. — **L'INSTITUT EN TABLEAUX**

— L'Institut en 1968-1969..... 75

— Experts de Coopération Technique..... 75

— Anciens Experts de la Mission Culturelle..... 76

— Anciens Experts de la Mission Technique..... 77

— Etudiants haïtiens actuellement titulaires d'une bourse du Gouvernement français..... 78

— Bibliothèque..... 80

INSTITUT FRANCAIS D'HAITI

— Service de prêt..... 80
— L'Institut jour par jour en décembre 1968..... 81
— Une semaine à l'Institut Français en 1969..... 85

V. — **NOTES & INFORMATIONS**

— Les nouveaux membres de la mission culturelle et technique 90
— Exposition..... 90
— Conférences..... 91
— Théâtre..... 92
— Festival du film français..... 94

109

JEAN PRICE - MARS

Le 1er mars le Dr. Jean Price-Mars s'est éteint. Haïti, mais aussi l'ensemble du monde francophone perdent avec lui l'un de leurs grands noms. M. Léonce Viaud, Recteur de l'Université d'Etat, a bien voulu autoriser Conjonction a publier ici un extrait de l'éloge funèbre qu'il a prononcé à cette occasion :

«La personnalité attachante, dont il s'agit, s'auréole d'un éclat tellement éblouissant, il y a tellement de facettes qui en ornent le relief qu'on ne peut s'empêcher d'éprouver certain trouble à l'évoquer, de peur que le verbe, traducteur infidèle, ne trompe l'expression de nos sentiments et ne puisse s'élever à la transcendance de ce géant de la pensée jumelé au magicien du style que symbolise notre Maître Price-Mars.

«Il y a des noms qui sonnent comme un manifeste» a dit de lui l'éminent universitaire Léopold Sédar Senghor. L'œuvre intellectuelle de Price-Mars ne souffre pas de commune mesure dans la littérature scientifique nationale, elle se révèle tellement immense, variée et profonde qu'elle récuse toute comparaison et laisse embarassé celui qui s'aventurerait à en inventorier le contenu et à en considérer la valeur.

Pensez donc : un bilan dense et chargé : — Histoire, Sociologie, Littérature, Ethnologie, Médecine, Diplomatie, Education. Autant de disciplines qui constituent l'aliment de la pensée du Maître dans sa quête de réhabilitation et d'intégration de la communauté haïtienne dans les normes et dans la voie de sa personnalité collective et de son destin.»

Que S. E. l'Ambassadeur Louis Mars, son épouse, Mme Marie-Madeleine Mars et sa fille, les frères et sœurs du défunt reçoivent ici les regrets attristés de «Conjonction».

Le Comité de Rédaction



S. E. Monsieur l'Ambassadeur de France en Haïti présente à S. E. le Docteur François Duvalier, Président à vie de la République, Monsieur Serge Braudo Attaché Culturel et de Coopération Technique, Directeur de l'Institut Français

AVANT PROPOS

Chaque jour, chacun devient un peu plus conscient du fait, pourtant déjà très ancien, que l'échange des cultures et la rencontre fréquente des esprits de toutes les nations contribuent à l'édification d'une paix durable.

Si, longtemps avant la dernière guerre, le Service des Œuvres du ministère des Affaires Etrangères avait déjà entrevu le rôle capital que le développement international des relations culturelles pouvait jouer dans ce sens, c'est essentiellement au lendemain de l'arrêt des hostilités que, par la création d'une Direction Générale, ces relations sont devenues un des éléments primordiaux de l'activité du Quai d'Orsay à côté des secteurs traditionnels de la politique et de l'économie.

Des Instituts ou des Centres culturels français furent ouverts un peu partout à travers le monde, et il était normal qu'un des premiers de ces établissements fût fondé en Haïti, où le souffle légitime de l'indépendance, sans éteindre un foyer de culture française, en avait bien au contraire entretenu l'ardeur.

Pendant un certain nombre l'années la préoccupation presqu'unique des Services Culturels a été de diffuser et de défendre la langue française dans le monde. Aujourd'hui si cette préoccupation reste naturellement essentielle elle n'est plus le seul fondement de l'action des Instituts et Centres culturels, qui à travers l'enseignement du français cherchent à développer également les connaissances scientifiques, juridiques et artistiques.

Sis dans un pays où le français est la langue officielle et se manifeste dans une littérature très riche, mais où subsiste encore un pourcentage important de citoyens qui n'ont pas accédé à la possession de cette langue, l'Institut Français d'Haïti est une bonne image de l'évolution.

Par ses professeurs de lettres et d'histoire, par ses assistants pédagogiques l'Institut remplit une fonction primordiale dans l'enseignement haïtien du français, aux différents échelons, primaire secon-

daire et supérieur et ceci par l'utilisation des méthodes les plus récentes, et en faisant appel aux moyens modernes de diffusion : cinéma, radio, télévision.

Mais à côté de ce rôle capital, l'Institut donne depuis quelques années une place de plus en plus importante à l'histoire, à la géographie, aux sciences mathématiques, physiques, naturelles, médicales,, juridiques et économiques tant par l'élargissement des rayons de sa bibliothèque consacrés aux ouvrages scientifiques, que par le développement de ses laboratoires et l'accroissement des cours qu'il organise. Par des expositions, des concerts et tout récemment par le concours théatral qu'il a institué entre les troupes haïtiennes, il cherche également à participer à l'initiation et au perfectionnement des arts.

A ces efforts, les universitaires, les étudiants et bien d'autres Haïtiens de tous milieux ont répondu par une présence accrue à toutes les manifestations de l'Institut. Et il n'est que de voir chaque jour le nombre de visages studieux penchés sur les ouvrages de la bibliothèque, ou la participation importante des enseignants haïtiens aux cours de recyclage organisés dans diverses matières, pour se convaincre que l'action entreprise avec succès sous le signe de la coopération et de la compréhension doit s'accroître encore pour l'intérêt de la culture, base essentielle de l'amitié franco-haïtienne.

Philippe KŒNIG
Ambassadeur de France
en Haïti

Présentation de l'Institut Français

Dr. Clovis KERNISAN
Ex-Recteur de l'Université d'Etat

L'INSTITUT FRANÇAIS

A travers les idées et les relations universitaires conduisant à sa création

Cette monographie historique que j'ai écrite à l'intention de la Revue Conjonction m'amène tout naturellement à présenter sur le plan des échanges culturels entre deux pays quelques considérations générales qui rendent plus précis l'idéal d'union fondée sur le respect mutuel de la personne humaine, qui doit présider à la réaction et aux activités de pareil organisme.

L'Institut Français d'Haïti et l'Institut Haitiano-Américain sont les deux premiers organismes culturels bilatéraux établis à Port-au-Prince et — sans être tout-à-fait affirmatif à ce sujet, à défaut de preuve positive, — l'on peut penser qu'ils sont aussi, vraisemblablement, parmi les rares instituts de cet ordre déjà établis, à la même époque, dans les Amériques, si ce n'est même dans le monde entier. Cette présomption est basée sur un fait certain d'une portée intellectuelle universelle et internationale. C'est que, au moment où se placent les premières inspirations créatrices de l'une ou l'autre de ces deux Institutions, sous la forme d'une commune vue de l'esprit ou plutôt d'un simple projet verbal par association d'idées personnelles de trois personnalités officielles, et même au moment de leur création effective intervenant neuf à treize ans plus tard, le courant d'idées préconisant comme nécessaire l'existence de tels organismes ne s'était pas encore formé ou, à tout le moins, n'avait pas encore atteint sa pleine diffusion et surtout toute sa force convaincante à travers le monde.

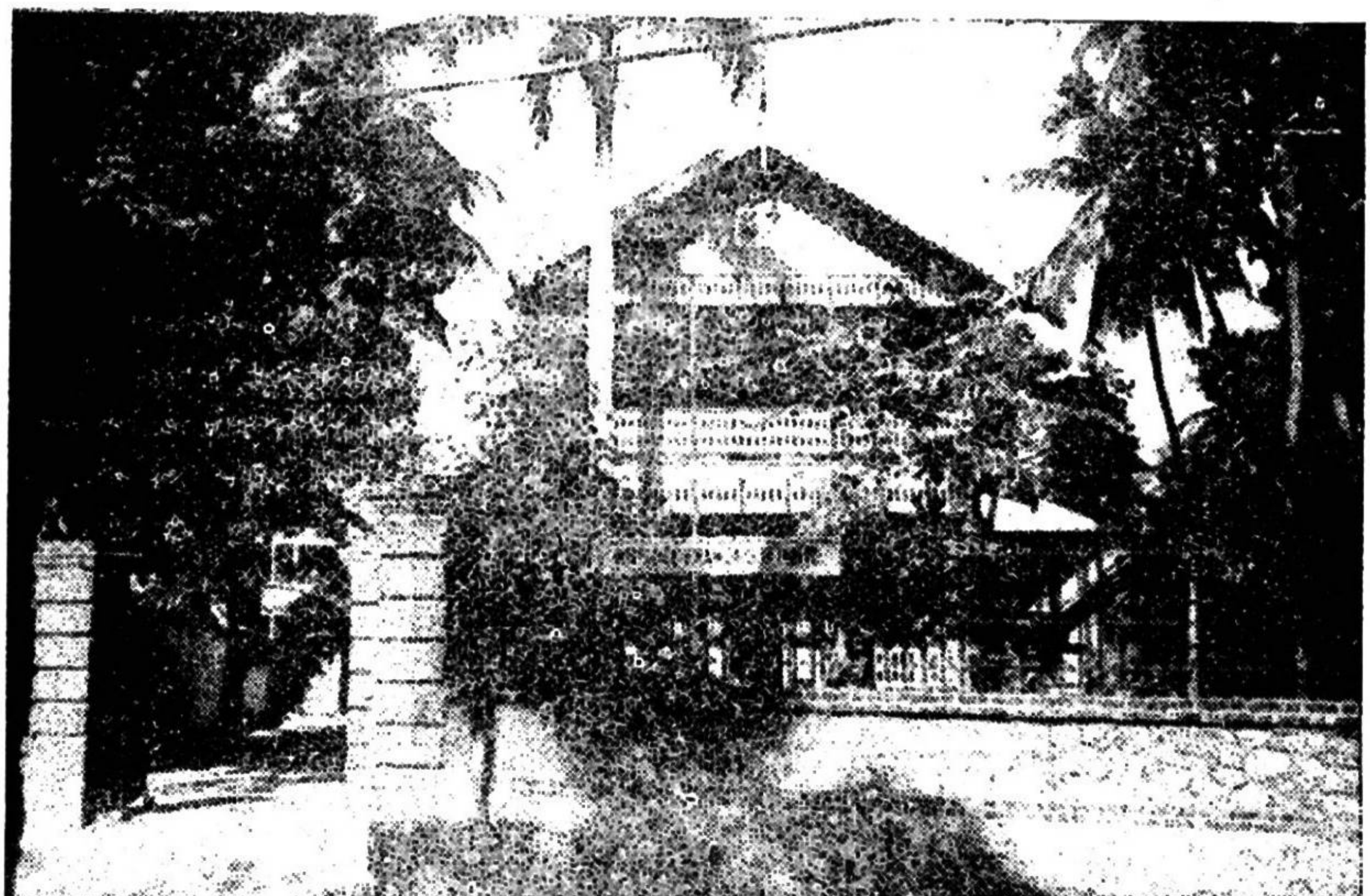
L'idée nouvelle, essentielle et génératrice de beaucoup d'autres qui la développent et favorisent sa réalisation, est celle qui reconnait et veut qu'on respecte, comme dominant la nationalité, la personne humaine avec ses droits et libertés fondamentaux, sans

discrimination de race, de sexe, de religion, de langue. Dans l'expansion révolutionnaire de ces idées entraînant l'évolution parallèle des doctrines et activités des gouvernements au service des intérêts nationaux plus ou moins sincèrement associés aux exigences de la solidarité humaine, l'on peut distinguer deux phases nettement marquées par les traités et autres instruments diplomatiques mettant fin aux deux guerres mondiales et organisant laPaix sur de nouvelles bases.

C'est, d'abord, le Traité de Versailles, portant le Pacte de la Société des Nations, signé le 26 juin 1919, après la guerre dite de 1914. Il ne contient aucune disposition, même générale et non obligatoire, se rapportant à ces idées.

Comme il arrive quelquefois sous la pression de graves nécessités sociales ou politiques, le Gouvernement Haïtien, Gouvernement de fait, agissant sous l'inspiration d'une future faveur du sort, alors rationnellement imprévisible, déclara très tardivement la guerre à l'Allemagne, le 12 juillet 1918 en se solidarisant avec le Gouvernement de Washington dans la lutte aux côtés de la France et des autres alliés. Haïti était, dès lors, qualifiée pour devenir membre fondateur de la Société des Nations et elle restera un membre très actif jusqu'au dernier jour de cette Organisation. Elle put ainsi participer en 1921 à la 2ème Assemblée Générale de la S.D.N. où sans doute se manifestait déjà discrètement l'idée fondamentale qui nous intéresse. Elle put surtout y donner son vote favorable pour la création de cet organe d'étude que l'Assemblée créa sous la dénomination de «Commission Permanente de Coopération Intellectuelle Internationale, vraisemblablement dans le but de pallier la carence du Pacte sur ce point. Enfin, elle put se féliciter, sur le plan humain et culturel, de rejoindre la France qui, fidèle à elle-même, à sa noble vocation, à ses traditions révolutionnaires de 1789 et soucieuse d'assurer à cette Commission sa pleine efficience, prit peu de temps après, la généreuse initiative de créer et organiser sur son territoire national, avec ses propres moyens «L'Institut International de Coopération Intellectuelle» dont les membres du Conseil

d'Administration étaient aussi membres de la Commission Permanente de la S.D.N., choisis parmi les plus grands intellectuels et savants de l'époque. Ainsi, les études et les travaux de l'Institut profitaient directement à la Commission Internationale. De cette brève évocation des premiers organismes culturels ayant existé dans le passé, il y a une leçon à retenir. La Commission Internationale aussi bien que l'Institut fondé à Paris peuvent être considérés comme des prototypes ou modèles imparfaits d'organismes multilatéraux, annonçant la constitution prochaine de l'UNESCO, où peut être admise comme membre toute nation réunissant les conditions requises, et dont l'action s'exerce directement en faveur de l'humanité en visant exclusivement des fins culturelles. Il ne s'agit pas encore d'organismes culturels bilatéraux qui ne mettent en cause les droits de l'homme que dans le cadre limité des relations entre



L'ANCIEN INSTITUT

deux Etats au regard de leurs intérèts nationaux respectifs. Sans doute, ces derniers peuvent ètre, dans chaque cas, d'un type différent et soumis à des statuts appropriés pour mieux et plus fructueusement s'adapter aux conditions sociales et économiques, aux particularités ethniques, culturelles et linguistiques des deux pays intéressés, mais en principe, leur action, comme celle des organismes multilatéraux ou internationaux poursuivant le même but, doit s'exercer exclusivement en vue de fins intellectuelles ou culturelles pour faire prendre conscience à tous de leurs droits et libertés fondamentaux, en restant autant que possible en dehors de la politique locale ou internationale. En fait, il est quelquefois difficile de se conformer à cette règle fondamentale. Mais l'Institut Français le fait tout naturellement en se conformant à l'article 2 de l'Accord Culturel Franco-Haïtien qui la formule d'une façon lapidaire en huit mots : «L'Institut est établi pour des fins exclusivement culturelles». Il fallait attendre la deuxième guerre mondiale beaucoup plus meurtrière et menaçante pour l'avenir de l'humanité, avant que la Charte des Nations Unies, signée à San Francisco en Juin 1945, vînt, par anticipation, fixer les conditions de la Paix et — non pas encore consacrer les droits de l'homme par des principes obligatoires, comme il était demandé dans les Commissions au nom d'Haïti, — mais énoncer prudemment en termes précis, dans son article 1er, parmi les buts de la nouvelle Organisation Internationale, «celui de réaliser la coopération internationale, en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue, de religion.»

Cette disposition couvrait à la fois les amendements communs des Etats-Unis et des autres Puissances Co-invitantes (Angleterre, Russie et Chine) ainsi que ceux de la France et de plusieurs autres Etats dont celui d'Haïti présenté officiellement le 2ème en date. Dans le même ordre d'idées et aux mèmes fins, soulignons par deux autres faits, le rôle primordial de la France, s'accompa-

gnant comme toujours de la fidèle filiation spirituelle d'Haïti, dans le mouvement de libération de l'homme à travers le monde. C'est d'abord la recommandation présentée par la délégation française, avant la clôture des travaux de San Francisco, à l'adresse des gouvernements membres de l'organisation internationale, tendant à ce que soit convoquée dans un bref délai une conférence générale chargée d'établir les statuts d'une organisation internationale de coopération intellectuelle. Cette recommandation était motivée principalement par deux considérants à savoir : 1o) la paix entre les nations pour être sûre et durable doit se fonder sur la compréhension et la connaissance mutuelle; 2o) il est du devoir des Nations Unies d'assurer à tous, dans la mesure de leurs capacités, l'accès au domaine de la culture et de développer par le perfectionnement des méthodes d'éducation et d'instruction leurs aptitudes à devenir de bons citoyens de leur pays et du monde.» Cette conférence qui se tint à Londres en novembre 1945 presque immédiatement après la mise en application de la Charte de l'O.N.U., créa l'U.N.E.S.C.O., première filiale de cette Organisation. Le second fait, c'est le choix de la capitale de la France comme siège de l'Assemblée Générale de l'O.N.U. qui vota le 10 Décembre 1948 la Déclaration Universelle des Droits de 'Homme dans laquelle un haïtien joua un rôle important comme rapporteur général.

C'est dans cette perspective, entre l'évolution des idées et les expériences successives de leur réalisation que se placent les inspirations créatrices des projets aussi bien que les créations effective des deux premiers organismes culturels en Haïti, au cours de la brève période de treize ans s'étendant de 1933 à 1946, d'abord sous l'empire purement théorique du Pacte de la S.D.N. qui ne contient rien au sujet des droits de l'homme, ensuite sous l'autorité réelle mais encore timide des décisions de l'Assemblée Générale consacrant ces droits, mais de façon relative. A partir d'ici, l'objectivité n'exclut pas comme «haïssable» le «moi» qui intervient, sans vaniteux souci, uniquement pour condenser la vérité sous une forme plus vivante.

L'Institut Français de Port-au-Prince et l'Institut Haïtiano-Américain, conçus pour ainsi dire jumeaux, sont nés en réalité, séparément, à des dates différentes, chacun avec une individualité bien caractérisée. A la faveur de rencontres fortuites avec deux diplomates, un américain et un français, et d'échanges d'idées personnelles n'ayant aucun rapport réel, ni même apparent avec nos missions respectives du moment, je devins, d'une façon inattendue, l'un des trois co-inspirateurs du projet commun de leur création. Internationaliste attentif aux changements sociaux, politiques ou juridiques qui s'annoncent dans le monde et correspondant officiel de la Société des Nations en Haïti, engagé par contrat en Décembre 1930 pour favoriser par la parole et par la plume le rayonnement et l'appréciation de cette organisation dans le pays, je ne pouvais qu'accueillir avec enthousiasme, comme répondant à mes conceptions et activités civiques et internationales, l'idée dont me fit part S. E. M. Norman Armour, Ministre Plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique en Haïti. Son intention était d'obtenir, d'une institution de bienfaissance de son pays, spécialement qualifiée, les fonds nécessaires pour construire à Port-au-Prince un immeuble où serait établi un Centre Culturel au profit des intellectuels haïtiens. Désigné comme membre de la délégation haïtienne à la Conférence Economique et Monétaire qui s'était ouverte à Londres le 12 Juin 1933, sous les auspices de la S. D. N., j'eus l'occasion d'intervenir en faveur des intérêts nationaux haïtiens, au cours d'une séance de l'Assemblée Générale et cette intervention, appréciée, me valut, entre autres avantages, de me rapprocher de M. Albert Sarraut, Ministre des Colonies, Président intérimaire de la Délégation Française à ces Assises internationales. Au cours d'un échange d'informations sur nos deux pays et les relations existant entre eux, nous tombâmes d'accord sur la nécessité de créer aussi à Port-au-Prince un institut culturel franco-Haïtien. Mon éminent interlocuteur m'offrit son aide et m'engagea à faire appel à celle de mes anciens professeurs de la Faculté de Droit et de l'Ecole des Sciences Politiques de Paris. La conférence prit fin prématurément, le 27

Juillet 1933, ce qui me permit de passer à Paris, avant de rentrer en Haïti. J'y rencontrai de nouveau M. le Ministre N. Armour. Je lui fis part du projet d'institut franco-haïtien issu de mon entretien avec M. Sarraut. Il accueillit la nouvelle comme étant favorable aux haïtiens et admit que les deux instituts pourraient occuper le même immeuble. A mon retour en Haïti, j'en adressai un rapport à S. E. le Président de la République, M. Sténio Vincent, qui me confirma, à ce sujet, son entière approbation.

La dernière étape de mon action en faveur de l'Institut Français se situe un an après, entre décembre 1934 et mai 1935. Elle consiste essentiellement en des activités interuniversitaires exceptionnelles. L'Université de Paris, s'inspirant de la parenté culturelle et linguistique particulière qui attache Haïti à la France, avait, paraît-il pour la première fois dans ses annales, adressé à une université étrangère, celle de Port-au-Prince, une invitation à se faire représenter officiellement à sa Faculté de Droit de la Rue St-Jacques, à la soutenance de la thèse d'un jeune français, Raymond Renaud, portant sur un sujet de droit haïtien «Le régime foncier en Haïti», et j'avais été choisi par le Président de la République, M. S. Vincent, pour remplir cette mission. J'en fus d'autant plus honoré que cette soutenance avait lieu sous la présidence du professeur Henri Capitant, éminent civiliste qui avait présidé douze ans auparavant le jury de soutenance de ma propre thèse. Après cette séance solennelle, il me parut opportun de soumettre à l'appréciation des intellectuels de la capitale française, le projet de création d'un centre culturel français à Port-au-Prince. Grâce à d'amicales entremises universitaires, je fus admis à radiodiffuser une causerie à cette fin, successivement le 15 février 1935 au poste de Radio Colonial et le 25 du même mois au poste des P. T. T., puis j'eus l'honneur, le 5 avril suivant, de prononcer à la Sorbonne devant une assistance nombreuse une conférence sur le même thème (1) sous la présidence

---

(1) Le texte de cette conférence a été publié dans «Annales de l'Université de Paris», rubrique : Chronique de l'Université, pages 370 à 380, du numéro d'Août 1935.

du Recteur de l'Université de Paris, M. Charléty, après avoir été présenté en des termes très émouvants par mon savant président de thèse. Ces causeries et cette conférence, dont plusieurs journaux se firent favorablement l'écho, eurent un grand retentissement et suscitèrent de nombreuses adhésions écrites de hautes personnalités-françaises pour la formation d'un large comité de patronage sous la présidence du Recteur de l'Université, comprenant les Doyens des cinq Facultés et de nombreuses autres personnalités, entre autres Rageot, président de la Société des Gens de Lettres, Bonnet, directeur de l'Institut International de Coopération Intellectuelle,

Coopération intellectuelle franco-haïtienne

Sous la Présidence de

MONSIEUR CHARLÉTY

Recteur de l'Académie de Paris

Avec le concours d'un Comité Français de Patronage

M. CLOVIS KERNISAN

Ancien Ministre des Finances

Professeur à l'Université de Port-au-Prince, délégué auprès de l'Université de Paris

prononcera à la Sorbonne (Amphithéâtre Richelieu), le vendredi 5 avril, à 21 heures

une conférence sur

La Création d'un Centre Culturel en Haïti

Il vous prie de bien vouloir honorer la réunion de votre présence

CARTE POUR UNE FAMILLE — **TENUE DE VILLE**

Entrée : 17, Rue de la Sorbonne

Carte d'invitation à la conférence prononcée par M. Clovis KERNISAN à la Sorbonne le 5 Avril 1935.

Charcot, Vice-Président de la Société de Géographie, Rivet, directeur du Musée d'Ethnographie du Trocadéro, Guillet, directeur de l'Ecole Centrale, Lemoine, directeur du Museum d'Histoire Naturelle, Fabre, directeur de la Comédie Française, Rabaud, directeur du Conservatoire de Musique, Grunebaum-Ballin, Conseiller d'Etat, Petit-Dutaillis, Directeur de l'Office des Universités de Paris, etc. Mais ce succès qui demeure l'un de mes plus chers souvenirs d'intellectuel et de citoyen haïtien, fut suivi, quelques jours après, d'un fait qui en compromit le bénéfice pour le but visé. En effet, je rencontrai à nouveau M. le Ministre N. Armour à Paris, mais c'était pour apprendre de lui que, rappelé d'Haïti par son gouvernement, au cours de mon absence, il avait été nommé à un autre poste diplomatique qu'il devait gagner incessamment. Certains nouveaux problèmes intérieurs surgissant en Haïti et des événements annonciateurs de la 2ème guerre mondiale commençant à se produire en Europe, l'attention en Haïti autant qu'en France et aux Etats-Unis était détournée momentanément vers de plus graves nécessités immédiates. L'Institut Français fut établi, en vertu d'un Accord Culturel signé le 24 septembre 1945 entre le Gouvernement Haïtien et le Gouvernement Provisoire de la République Française (présidé par le Générale de Gaulle), représenté par M. Millon de Peillon, Ministre Plénipotentiaire délégué par le Gouvernement Provisoire et le Dr. Pierre Mabille, Chargé de Mission Culturelle par le Gouvernement Provisoire de la République Française.

Cet accord tient compte des liens indestructibles créés par l'histoire entre les deux pays aux multiples points de vue social, politique, culturel et linguistique. L'Institut est un organisme culturel géré par un directeur de nationalité française, établi à Port-au-Prince pour des fins exclusivement sulturelles. Il constitue un centre par l'intermédiaire duquel le Gouvernement Français met un certain nombre de professeurs à la disposition de l'Université d'Haïti pour des activités d'enseignement et de recherches.

Cet accord principal fut complété par un Additif en date du 23 octobre 1948. L'Institut fut inauguré le 7 décembre 1945 dans un

INSTITUT FRANCAIS D'HAITI

immeuble, situé avenue Charles Summer, que le Gouvernement, conformément à l'Accord Constitutif était tenu de mettre à sa disposition. Grâce au dévouement du distingué Dr. Pierre Mabille, dès le début, ce centre culturel français connut un grand succès parmi les intellectuels haïtiens. Il prit un large essor à partir de son établissement après 1949, dans le grand immeuble fonctionnel construit par le gouvernement français, à la cité de l'exposition, spécialement pour répondre à ses diverses activités. Comme il a été déjà expliqué, en raison des liens particuliers existant entre les deux pays contractants, on comprend très bien que ses obligations et responsabilités soient plus lourdes et, en compensation, ses droits ou même ses privilèges soient plus étendus que ceux des autres organismes culturels bilatéraux établis en Haïti.

Actuellement, sous l'impulsion de l'Ambassadeur de France, S. E. Monsieur Philippe Kœnig, qui se penche avec une grande compréhension sur tous nos problèmes, particulièrement ceux de l'éducation et de l'enseignement à tous les degrés, sous la direction combien active, de l'Attaché Culturel et de Coopération Technique, M. Serge Braudo, Directeur de l'Institut Français, agissant avec le concours qualifié des professeurs de la Mission Universitaire Française, cet Institut entre dans une période de renouveau. Il le manifeste notamment par de nouvelles formes d'étude ou d'information, télévisées ou radiodiffusées d'un réel intérêt scientifique ou littéraire et par une tendance croissante à la décentralisation de ses activités au profit des principales villes de province.

Qu'il me soit permis de remercier une nouvelle fois, ici, de l'aide que j'ai toujours trouvée de la part de tous les représentants de la France en Haïti, dans la défense de notre héritage culturel et linguistique issu — il faut bien le rappeler — de la filiation qui s'est établie historiquement dans des conditions uniques, entre notre culture originaire d'Afrique et la culture millénaire de la France. Inséparablement unie à la langue nationale, la culture française demeure, parmi les facteurs sociaux de même nature, l'un des plus aptes à contribuer, à travers le monde, à la reconnaissance de la digni-

té de la personne humaine et au respect de ses droits et libertés fondamentaux.

Dans la même pensée, mes souvenirs reconnaissants vont par delà l'Océan, à M. Jean Basdevant, précédemment, Directeur Général des Affaires Culturelles et Techniques au Ministère des Affaires Etrangères, actuellement Ambassadeur de France en Algérie, et à mon savant collègue, M. Jean Roche, Recteur de l'Académie de Paris, pour l'accueil qu'ils m'ont réservé durant mon séjour dans cette Capitale, en décembre 1964, comme invité du Gouvernement Français, et pour l'intérêt qu'ils ont montré à l'égard de mon pays et des problèmes qu'il confronte.

Dr. Clovis KERNISAN

Docteur de la Faculté de Droit de Paris
Diplômé de l'Ecole libre des Sciences Politiques

Serge BRAUDO
Attaché Culturel et de Coopération Technique,
près l'Ambassade de France
Directeur de l'Institut Français.

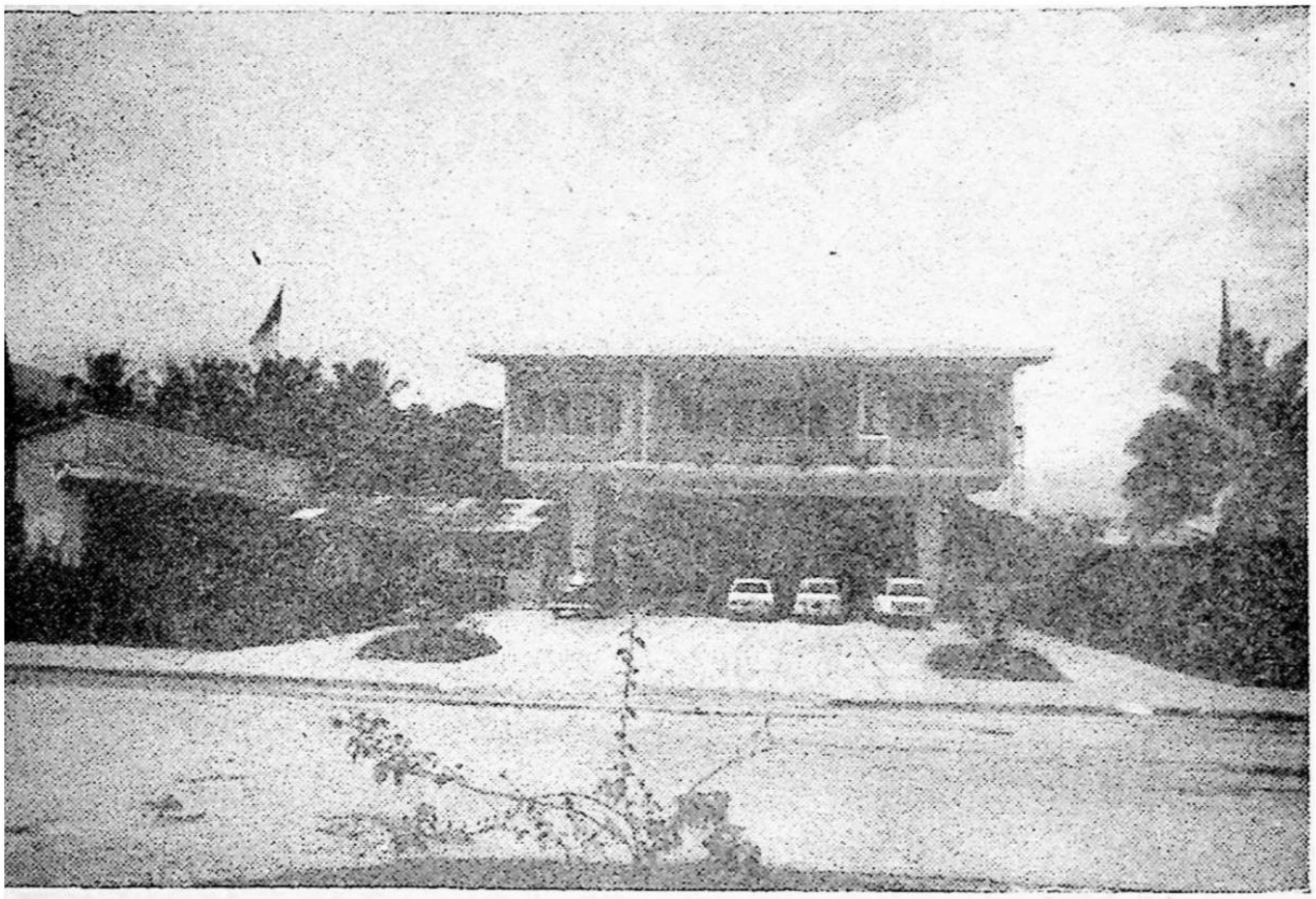
PRESENTATION DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAITI

L'établissement de relations culturelles entre la France et la République d'Haïti remonte à une époque déjà lointaine où le Président Salomon désirant compléter la formation des élèves des établissements d'enseignement secondaire de Port-au-Prince, fit appel à des professeurs français. Mais l'implantation d'un établissement permanent ne date que de la signature en 1945 d'un accord culturel qui prévoyait l'institution de ce qui devait devenir l'Institut Français d'Haïti.

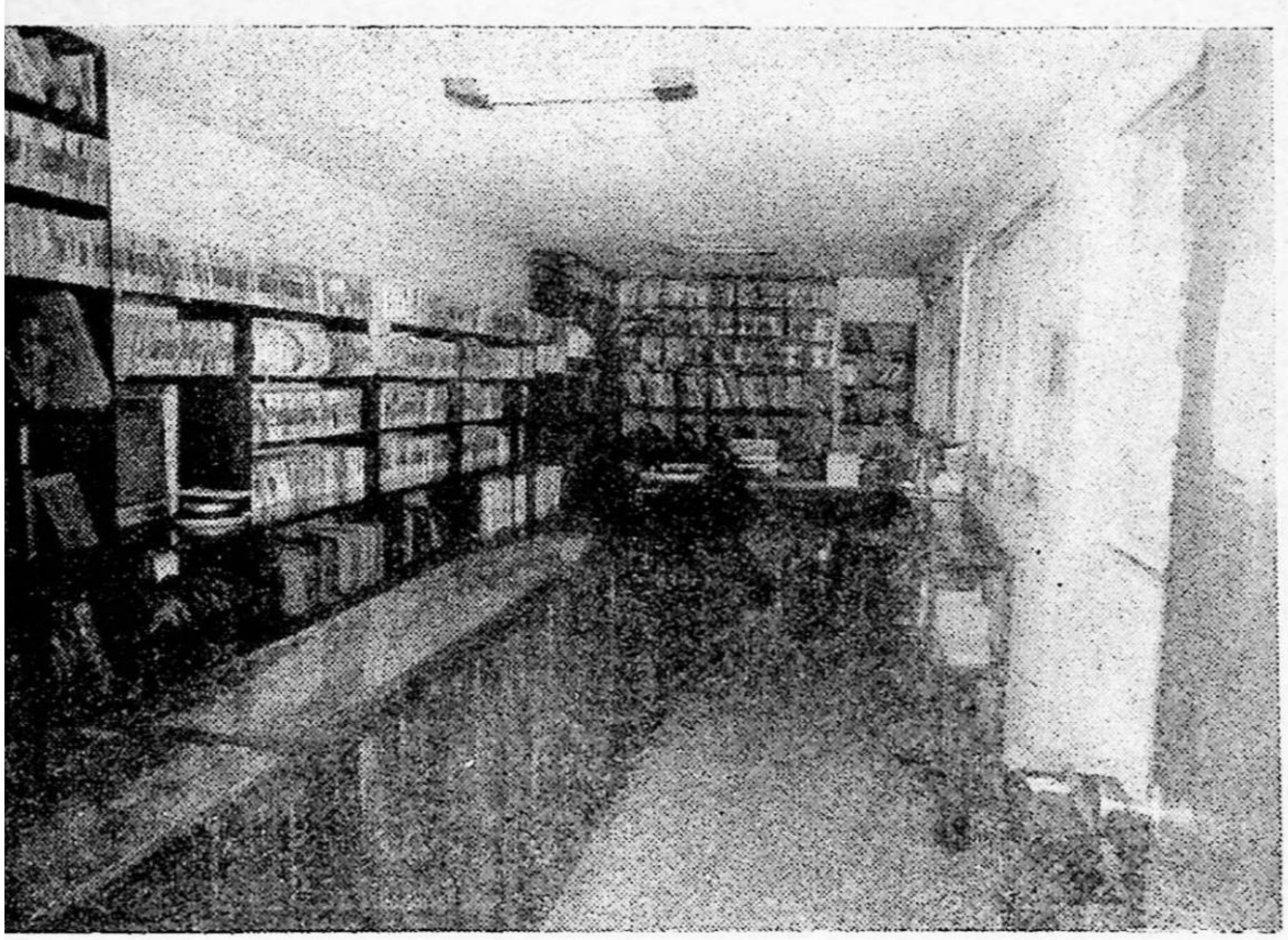
Après avoir été logé à l'Avenue Charles Summer, l'Institut devait s'installer dès 1952 en bordure de mer dans un pavillon de la Cité Dumarsais Estimé qui avait été édifié à l'occasion de l'Exposition Internationale qui eut lieu lors des manifestations commémoratives du Bi Centenaire de Port-au-Prince.

L'Institut Français d'Haïti est un établissement public d'enseignement supérieur, placé sous la direction de l'Attaché Culturel et de Coopération Technique de l'Ambassade de France. Par commodité, et parce que dans ses débuts tout au moins, leur nombre n'était pas grand et que ses activités étaient principalement orientées vers l'enseignement, la direction de cet établissement a été confiée à l'un des professeurs.

Depuis quelques années, il semble se développer un mouvement parallèle dû au fait que le siège de la direction de l'Institut est aussi, par surcroît, celui de l'administration des Services Culturels et de Coopération Technique, dont les activités se sont très diversifiées et intensifiées. Cette symbiose provoque une confusion qui se manifeste autant dans l'esprit du public que dans celui des professeurs et des experts, mais cette interpénétration facilite la par-



Façade de l'Institut Français



LA DISCOTHEQUE

ticipation des membres de la mission aux activités qui n'entrent pas directement dans le cadre d'un enseignement traditionnel. L'osmose que cette situation engendre, a permis d'assouplir les cadres rigides de la tradition universitaire, elle tend à faire de chacun des membres de la mission plus qu'un professeur ou qu'un expert, un animateur pour la diffusion de la pensée ou de la technique française.

La pédagogie y est en effet en honneur sous son double aspect. D'une part les professeurs en appliquent les règles en dispensant un enseignement à des étudiants de l'Université d'Haïti, et d'autre part, ils en font l'objet principal des cours qu'ils font, en participant à la formation ou au recyclage de leurs collègues haïtiens.

Considéré sous le premier aspect, l'Institut Français est un établissement d'enseignement supérieur, de type traditionnel. Hormis les deux experts médecins qui n'ont pas de tâche d'enseignement, les membres de la mission française qui dispensent des cours ou s'adonnent à la recherche sont au nombre de dix-huit (1), quatre possèdent le titre de docteur, deux sont agrégés de l'Université, cinq sont licenciés ou titulaires de certificats de licence (2), trois sont ingénieurs, quatre sont assistants pédagogiques ou y sont assimilés. L'Institut Français met les professeurs de la mission universitaire à la disposition des différents doyens de l'Université d'Haïti (Agronomie, Droit, Ethnologie, Lettres, Médecine, Sciences) et des directeurs de certains autres établissements tels l'Ecole Moyenne de Damien ou le Centre J. de Porès de Jean-Rabel pour y enseigner

---

(1) dont deux sont certifiés (CAPES) et plusieurs possèdent des diplômes d'Etudes Supérieures (Droit) ou des diplômes d'études approfondies (Lettres, Sciences).

(2) Aux cours permanents de l'Institut Français s'ajoutent les conférences et les cours donnés par des professeurs en mission. Chaque année, deux professeurs agrégés de la Faculté de Médecine de Paris font pendant 2 semaines une série de conférences à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Port-au-Prince en 1968, MM. les Professeurs Allagile et Rapin, en 1969 MM. les Professeurs Chrétien et Lissac. En 1968 les élèves de l'E. N. S. ont bénéficié d'une série de cours de M. Relouzat, Agrégé de l'Université venu de Pointe à Pitre et d'une conférence spéciale de M. Emmanuel Roblès.

la littérature française, la méthodologie, l'histoire générale ou la géographie physique et économique, la physique, la chimie et les sciences naturelles, le droit privé, les sciences vétérinaires et agronomiques. Le plus grand nombre d'entre eux font des cours aux étudiants de plusieurs établissements.

Les cours sont dispensés quelquefois dans les locaux des Facultés, mais le plus souvent dans les salles de cours, et surtout dans les laboratoires de l'Institut Français. Cette particularité vient de la nécessité où les professeurs se trouvent d'utiliser des installations et du matériel scientifique qu'ils n'auraient pas à leur disposition s'ils devaient dispenser leurs cours ou diriger des travaux pratiques dans les locaux des Facultés. A cet égard, l'Institut met à la disposition des étudiants un laboratoire de physique équipé d'une installation au gaz propane et du courant de diverses intensités, d'appareils pour l'étude de l'optique, de l'électricité, de l'électronique ou de l'électromagnétisme. Le laboratoire de chimie permet à 25 étudiants environ de faire toutes les manipulations courantes de chimie minérale, de chimie organique ou de biologie. Une salle de géographie contient un ensemble de cartes, dont certaines en relief, qui permettent de mieux appréhender le contenu du cours théorique. La plupart des salles de cours possèdent une petite bibliothèque spécialisée et toutes peuvent être utilisées comme salle de projection, aussi bien pour des diapositives que pour des films sonores tirés de la cinémathèque de l'Institut. En raison de la température et aussi de l'humidité marine due à l'emplacement de l'Institut, toutes les salles sont climatisées. Enfin, les professeurs de la section scientifique possèdent une magnifique collection de minéraux et de sciences naturelles qui est exposée en permanence et que viennent consulter les étudiants ou anciens étudiants de l'Ecole Normale et leurs propres élèves.

L'Institut est actuellement très à l'étroit, il a fallu cette année utiliser la salle que l'Alliance Française a mis obligeamment à sa disposition, pour y loger les très nombreux étudiants et les auditeurs qui suivent les cours de littérature française rendus publics.

Certains des professeurs de l'Institut s'adonnent également à la recherche M. Guy Robart s'est attaché à l'étude écologique de la flore haïtienne et a procédé à la photographie systématique des herbiers d'Haïti, une équipe dirigée par M. Fritz Pierre-Louis, travaillant en collaboration avec un laboratoire de recherches géologiques, a entrepris depuis plusieurs années des travaux sur les sols rouges et M. Michel Sallé s'est récemment intégré à l'équipe du CHISS (Centre Haïtien d'Investigations en Sciences Sociales) que dirige M. de Ronceray, professeur à la Faculté d'Ethnologie; enfin M. Jacques Barros a entrepris une thèse sur l'histoire d'Haïti. De telles initiatives restent dans la ligne des préoccupations du corps professoral de l'Institut Français, il suffit d'invoquer les travaux que M. Paul Moral a laissé sur «Le paysan haïtien» et ceux de M. Jacques Butterlin auteur d'une «Géologie de la République d'Haïti».

Mais l'Institut n'est pas seulement un établissement d'enseignement. Cette mission ne pouvait pas être jugée suffisante à l'efficacité de son corps professoral. Il était nécessaire d'ajouter un effet multiplicateur à l'action de son corps professoral en le faisant participer à la formation de leurs collègues haïtiens.

C'est dans cette optique que la majeure partie des professeurs français enseignent à l'Ecole Normale Supérieure. Il semble même dans l'esprit des premiers directeurs de l'Institut, que cette participation devait constituer le but principal sinon l'unique préoccupation de la mission. Par suite des circonstances économiques et du départ de beaucoup de professeurs haïtiens attirés par les offres de l'étranger, leurs rangs se sont éclaircis. L'Institut Français a consenti à mettre ses professeurs à la disposition des doyens, ce qui a étendu l'objet de la mission française dont le but premier était de constituer un centre de formation pédagogique.

Il est apparu, que ce but ne devait pas être perdu de vue et qu'au contraire, il y avait le plus grand intérêt à augmenter la collaboration de la France dans le domaine de la formation des professeurs et dans celui des maîtres.

Ces la raison pour laquelle, il a été cré en 1961 une mission

primaire, actuellement formée de quatre assistants pédagogiques (3) attachés d'une part, à l'Ecole Normale des Institutrices et d'autre part, à l'Ecole Normale des Instituteurs, l'une et l'autre à Port-au-Prince. Malheureusement cette mission est beaucoup trop faible en nombre pour pouvoir rayonner là où des besoins énormes se font sentir c'est-à-dire en province. Au surplus, il paraît avec évidence qu'une telle action devrait pouvoir s'inscrire dans le contexte d'un plan de développement économique. Le maître d'école, dans les pays qui cherchent encore leur équilibre, possède un rôle d'une importance primordiale parce qu'il reste en permanence en contact avec les populations rurales. C'est en majeure partie de son action que dépend le succès du projet de développement parce qu'il reste l'agent indispensable de l'animation agricole. C'est la raison pour laquelle, le maitre d'école de campagne doit recevoir à la fois une formation traditionnelle et une formation d'animateur rural. Si les assistants pédagogiques de la mission primaire devaient étendre leur présence en province, ils devraient concevoir leur mission en coopération avec celle de moniteurs ruraux et dans l'optique des buts assignés par un plan de développement. Le fait que l'Attaché Culturel soit également l'Attaché de Coopération Technique et qu'il se soit vu confié, la direction de l'Institut Français, ne pourrait qu'aider à la réalisation de tels projets.

Enfin. l'Institut s'intéresse de plus en plus au recyclage des professeurs c'est-à-dire à leur formation comme à leur information et encore que les missions aient été espacées, cette action intéresse la province comme la capitale.

Chaque année, le plus souvent pendant les congé, les professeurs de l'Institut Français réalisent une mission pédagogique en province. Les Cayes, Port-de-Paix et le Cap-Haïtien restent le lieu favori de ces rencontres avec leurs collègues haïtiens, échan-

---

(3) Ce sont les assistants pédagogiques de la mission française qui, trois fois par semaine, font un cours de français, langue étrangère, donné sous le couvert de l'Alliance Française à une trentaine de non-francophones, en majorité des membres du corps diplomatique et des missions religieuses.

ges qui sont accompagnées de séances cinématographiques, de conférences et d'expositions de livres et de matériel classique qui sont le plus souvent remis aux lycées et aux écoles. Le fait que les professeurs de l'Institut soient insuffisants en nombre et surtout, le fait qu'ils soient quotidiennement absorbés par les cours qu'ils font dans les Facultés de Port-au-Prince, ne permet pas de multiplier ses contacts pourtant si riches en expériences. Seule la présence d'un ou de deux centres qui seraient établis à demeure en province permettrait de systématiser ces missions pédagogiques. La réalisation de tels projets reste du domaine de la rèverie.

Ce qui demeure concret, c'est l'ouverture dès le printemps 1968 d'un Centre de Recyclage des professeurs de l'enseignement secondaire, animé par M. Guy Robart, professeur agrégé. Lors de la deuxième session qui s'est ouverte en octobre 1968, l'organisation en fût remaniée : y furent admis 155 inscrits répartis selon la discipline choisie en trois sections : Lettres, Mathématiques / Physique, Chimie / Sciences Naturelles. Les cours ont lieu après 18 heures pour permettre aux professeurs-auditeurs et aux étudiants qui appartiennent à l'Ecole Normale Supérieure et quelquefois à des Facultés, d'assister nombreux aux cours et surtout aux exercices pratiques dans les laboratoires de la Cité de l'Exposition (4).

La mission de l'Institut ne s'arrête pas à la porte de ses salles de cours, elle trouve un prolongement dans un ensemble d'activités et dans une organisation qui élargissent considérablement son champ d'action. Et encore qu'administrativement un grand nombre d'entre elles appartiennent au domaine du rayonnement de la pensée française dont les Services Culturels de l'Ambassade ont la charge, ces initiatives restent matériellement regroupées dans les locaux de l'Institut, dont l'Attaché Culturel assure la direction.

De ce fait, l'Institut Français se trouve être un centre d'action

---

(4) La formation des professeurs est complétées par des bourses d'études et de stage dont bénéficient en priorité les étudiants qui se destinent à l'enseignement et les professeurs qui cherchent à compléter leur expérience.

et d'échanges culturels en même temps qu'un centre où des moyens de diffusion de la culture sont mis à la disposition du public.

Certaines des activités culturelles assurent la continuité de l'action pédagogique qui est menée par les professeurs de l'Institut Français, elles sont d'ailleurs animées par eux. Il en est ainsi d'une partie des émissions radiophoniques que dirige M. Yves Mouteaud, professeur de littérature française. Celui-ci assure personnellement les «Variétés Littéraires» et les «Variétés Musicales» (5), il programme «Le Français tel qu'on le parle» de M. Pradel Pompilus et «Notre monde en question» (6). La même idée préside aux émissions «La Tribune du Livre» et «Dialogue avec l'avenir» que M. Jacques Barros, professeur agrégé, assure en accord avec Télé-Haïti, et à «L'Ecole chez vous», séance de télévision scolaire du samedi, programmée par les services de l'Institut (7).

Certaines émissions ne sont pas directement programmées par eux, mais ils y participent en entourant les services qui en ont la charge de leurs conseils, en suggérant le choix des films qui sont projetés dans l'auditorium chaque mercredi, tenant compte de causerie récemment prononcée ou d'exposition présentée à l'Institut.

D'autres activités sont totalement érangères à cette action pédagogique, mais elles ont avec elle un point commun : le souci de l'information culturelle. Tels sont les conférences, les concerts, les expositions. Pour les conférences, faut-il rappeler que l'Institut Français a présenté au public de Port-au-Prince, André Breton, Jean-Paul Sartre, Jacques de Lacretelle, J.-L. Barrault mais plus récemment, Robert Cornevin, Marc Blancpain, Michel Byais, Raymond Relouzat, et tout dernièrement Emmanuel Roblès. Pour ce qui est

---

(5) La «Gazette de l'Institut Français» qui n'est émise que par Radio-Haïti, est réalisée en commun par Mme Jaqueline André, M. Yves Mouteaud et moi-même.

(6) Emission qui a pour but d'entretenir le public des problèmes du monde contemporain et qui n'est pas assurée par un personnel fixe.

(7) Dans une certaine mesure «Les informations médicales», programme télévisé destiné aux médecins, prolonge aussi l'action de la mission médicale française en Haïti.

de la musique, l'Institut obtient chaque année le concours chaque fois apprécié d'Alain Motard, auquel se sont jointe l'an dernier Mesdemoiselles Piveteau. Il y a quelques semaines, c'était le tour de Robert Sœtens et Mlle. Minka Roustcheva. Pour ce qui est des expositions photographiques, elles sont trop nombreuses pour qu'on les cite toutes. Le public a particulièrement apprécié «20 ans de théâtre contemporain», «Molière», mais il faut mentionner aussi les expositions d'oiseaux et de batraciens de M. Robart, des céramiques de M. Victor N. Constant, les dessins d'enfants, les affiches de Mathieu, les toiles de G. Hector et d'Odile Ferron.

Pour ce qui est du théâtre, l'Institut ne possède pas de cours d'art dramatique, mais il met son auditorium à la disposition de nombreuses troupes tels le Petit Théâtre et celle du Conservatoire National, celle du Centre National d'Art Dramatique ou des Messagers de l'Art. Il n'est pas besoin de rappeler que c'est aussi dans l'auditorium de l'Institut qu'ont eu lieu les séances du Concours d'Art Dramatique (8) de novembre dernier donnant l'occasion au public de Port-au-Prince d'applaudir une très belle interprétation du «Caligula» d'Albert Camus. Ces conférences, ces spectacles, ces expositions, l'Institut peut les réaliser grâce à son auditorium de 750 places et à son hall d'exposition dans lequel se trouvent placées les vitrines permanentes, qui lui permettent de montrer au public les derniers ouvrages dont sa bibliothèque vient de s'enrichir.

C'est aussi grâce à ses services administratifs et au matériel qu'il gère, que l'Institut peut offrir au public, à coté de ses activités, des moyens de culture.

Bien entendu, en première ligne, il faut mentionner sa bibliothèque qui s'augmente chaque année de plusieurs milliers d'ouvrages, grâce aux envois du service du Livre du Ministère des Affaires Etrangères, qui la dote mensuellement d'un lot de nouveautés. Aux choix de ces ouvrages participent les professeurs comme le service de la bibliothèque, dont la gestion est assurée par M. Varvarais, qu'aident deux assistants. Depuis trois ans, la fréquenta-

(8) organisé par les Services Culturels de l'Ambassade de France.

tion de la Bibliothèque a triplé et dans les statistiques n'ont pas été comptés les étudiants qui se servent de la salle de lecture comsalle de travail. Il n'est pas douteux que la climatisation réalisée en décembre dernier soit un point important qui paraît contribuer à l'augmentation considérable du nombre des lecteurs qui viennent jusque très tard le soir consulter un des 26.000 volumes ou quelques unes des 180 revues françaises qui sont très régulièrement reçues. C'est à la bibliothèque que se trouve installée la documentaliste qui, dans sa cage de verre, reçoit les professeurs qui désirent consulter les catalogues des éditeurs français ou ceux qu'intéresse le matériel pédagogique, les étudiants qui sont désireux d'obtenir des renseignements sur les études en France, les services publics ou les organisme internationaux qui cherchent une documentation pédagogique, scientifique ou juridique, une adresse, le titre d'un ouvrage ou celui d'une revue. Elle est même en mesure de placer entre les mains des professeurs et des maîtres des spécimens des derniers livres édités en France pour les lycées et les écoles de l'enseignement primaire. Elle peut, orsque le renseignement est d'ordre pédagogique ou technique, mettre les personnes qui le demandent en relation avec le professeur, l'assistant pédagogique ou l'expert dont l'intervention peut être nécessaire.

Mais le livre et le document écrit ne sont pas les seule instruments de diffusion de la culture. Le développement du cinéma, de la radio et de la télévision a fait de ces techniques d'excellents supports de la pensée. C'est la raison pour laquelle 'Institut Français dispose de deux services qui se complètent dans le domaine, le bureau de la radio et de la télévision et le service de prêt du matériel audiovisuel. Le premier reçoit des services français, des programmes enregistrés que l'Institut met à la disposition des stations de radio et des films pour l'émetteur de Télé-Haïti. Il est aussi chargé d'organiser la programmation des séances publiques de projection de films qui ont lieu chaque mercredi dans l'auditorium de l'Institut, les émissions de télévision scolaire et les «informations médicales» de l'Institut Français. Le second prête aux institutions et aux éta-

blissements d'enseignement, aux organisations culturelles et aux administrations publiques et internationales, des disques, des bandes enregistrées, des diapositives et des films. On y vient, non seulement de Port-au-Prince, mais des provinces où les séances de cinéma et les projections de dispositives sont le seul lien qui rattache les spectateurs aux activités de l'Institut.

Il ne faudrait pas conclure en omettant, sinon la principale, du moins une des importantes activités de diffusion culturelle de l'Institut Français, je veux dire **Conjonction.** Modeste revue sans doute, mais une tâche bien délicate, qu'essaye de mener à bien Michel Sallé, notre Secrétaire Général Administratif, qui a succédé à Jacques Barros devenu l'animateur souriant des émissions télévisées en direct, organisées et crées par l'Institut. Mais dans cette tâche de rédaction, l'équipe de l'Institut n'est pas seule; depuis plusieurs années se sont joints à elle, une pléiade d'amis haïtiens, à la plume alerte, qui collaborent activement au travail du Comité de rédaction. MM. Roger Gaillard, Lubin, Adrien Martin et Pradel Pompilus, à chaque numéro ou presque de cette revue, apportent leur concours généreux et amical. C'est leur rayonnement et celui de tous ceux qui y participent aussi qui fait l'originalité de cette revue. Et c'est leur audience, leur originalité qui conduisent les grandes universités des Etats-Unis et du Canada, pour ne mentionner qu'elles (9), à inclure Conjonction parmi les revues de langue et de culture française qu'ils mettent à la disposition de leur lecteurs.

Etablissement d'enseignement, centre pédagogique, centre de diffusion et d'informations culturelles, l'Institut Français est tout cela à la fois. Que soient remerciés ceux qui, quelque soit le rôle qu'ils y jouent, professeurs, techniciens ou collaboratrices des services administratifs, ceux de la mission et ceux du dehors qui, d'une manière quelconque contribuent à en faire un foyer actif de culture française.

Serge BRAUDO

---

(9) Conjonction est lu aussi en Allemagne et en Chine.

L'Institut vu par ...

... LE COMITE HAITEN DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Si l'Administration Publique, la Diplomatie, le Commerce, la Gastronomie et le Jeu ont élu domicile en transformant les pavillons de l'Exposition du Bi-Centenaire selon leurs exigences, la France est l'un des rares pays amis à avoir concrétisé et pérénisé l'un des idéaux les plus nobles de cette grande Kermesse Internationale, en faisant de son Pavillon un Palais, un Temple de la Culture.

Le promeneur peu curieux ou le visiteur hâtif est loin de soupçonner sous la modeste apparence de l'Institut Français — qui est déjà le reflet d'un moment de la technique française du bâtiment — l'immense trésor culturel amassé et les larges possibilités d'accès au savoir, mises à la disposition de la curiosité intellectuelle.

L'Institut Français n'est pas un simple don, une contribution d'un pays riche à un projet d'urbanisme. Dépassant cet aspect utilitaire, le Gouvernement Français pour satisfaire aux exigences matérielles d'un accord culturel transforme un stand d'exposition en un Centre où souffle l'Esprit. Promu à des perspectives plus ambitieuses et plus nobles, l'Institut Français tente sans cesse de s'élargir de se multiplier. Il est une création continue, reculant sans cesse ses étroites limites du début pour engranger les acquisitions sans cesse renouvelées de cette civilisation qu'il est chargé de faire connaître et aimer.

L'accès de ce Palais ne connaît aucune restriction, si ce n'est le besoin, le désir de s'instruire. La fête de l'Esprit y est permanente. Lieu de rencontre intellectuelle, artistique, scientifique, le local du Rond Point de la Cité Dumarsais Estimé est fréquenté par deux catégories de public : le public des représentations hors-série ou des «grands jours» et le public ordinaire, celui de tous les jours. Dans le deuxième catégorie, l'on distingue des chercheurs, des professeurs, des universitaires, des lycéens, des amateurs, des artistes, des dilettantes. Des jeunes se penchent quotidiennement sur les rayons de la bibliothèque, arpentent la salle d'exposition, assistent avec

INSTITUT FRANCAIS D'HAITI

régularité aux séances cinématographiques hebdomadaires, accourent aux conférences et aux représentations théâtrales ou artistiques.

Sa bibliothèque, sa discothèque, sa cinémathèque, sa photothèque, son musée d'histoire naturelle sont autant de sollicitations diverses pour l'esprit. Tout au long de l'année, le public est convié à des manifestations culturelles pour applaudir et encourager de jeunes talents, soit pour s'instruire en écoutant les grand maître de la pensée, soit pour communier avec le Beau.

L'Institut Français s'est toujours efforcé d'être un reflet des activités culturelles françaises en les actualisant : conférences d'information, expositions de livres, de photos, de tableaux ou de toiles artistiques. Son hall d'entrée est toujours une vivante leçon culturelle qui sollicite, accorde les yeux de l'Esprit.

Mais ce Palais n'est pas organisé et entretenu pour assurer l'exportation et la vente de produits culturels. Renonçant à tout impérialisme culturel, l'Institut Français, dans une perspective très généreuse, a compris que sa tâche principale, en Haïti, pays resté fidèlement attaché à la culture française en dépit du contexte géographique et socio-économique, était d'aider à la préparation des élites.

L'homme sous toutes les latitudes, doit s'évertuer à comprendre, à saisir ce poème sans cesse renouvelé et jamais achevé qu'est la vie. L'unité de l'esprit humain ne souffre aucune fragmentation des choses. La rencontre de toutes les formes d'expression sur le chemin de l'humain, telle est la voie tracée par la Mission Universitaire Française„ en dehors de tout colonialisme culturel. Dans cette œuvre, nous entrons en contact avec cette France de la glorification de la personne humaine.

L'Institut Français est avant tout un Temple de la Culture où officient des agrégés et des licenciés en des disciplines diverses. Ils assurent la lourde et noble tâche de préparer les enseignants du secondaire et du primaire. Les institutions de l'Université d'Etat d'Haïti bénéficient de leur concours. Que ce soit à la Faculté de Médecine, à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques, à l'Ecole Nationale des Hautes Etudes Internationales, que ce soit à la Fa-

culté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire, des chaires sont tenues avec maîtrise par des membres de cette représentation vivante de la culture française. Quant à la Faculté des Lettres et de Pédagogie, c'est le souffle du génie français, avec des professeurs haïtiens et étrangers, qui moule les éléments pour la préparation des cadres.

Par la radio, la télévision, l'Institut Français pénètre dans les foyers; des techniques audio-visuelles sont utilisées pour la diffusion de programmes réguliers.

Avec la collaboration de l'Alliance Française, sa devancière dans cette politique culturelle tendant à la diffusion de la langue et de la civilisation française, l'Institut rayonne, multiple ses réseaux d'influence.

Le Comité Haïtien
de l'Alliance Française

... LEON LALEAU

Comme aux toutes premières lignes de ses Mémoires, le Général de Gaulle l'écrit de la France, je me suis toujours fait une certaine idée de l'Institut Français.

Je n'y ai jamais vu, comme beaucoup d'entre nous, un organisme dont le programme se restreignait à soutenir l'influence française en Haïti, ou à y protéger la langue française.

Ni l'une, ni l'autre, n'a besoin de béquille ou de garde-fou, l'influence française en Haïti, n'est plus un point d'interrogation ou une situation menacée. Elle fait corps avec notre vie, si on peut oser dire, avec nos goûts, notre éducation plus que centenaire, nos traditions les plus vieilles et les plus profondément enfoncées au tuf même de notre conscience.

Elle a, d'ailleurs, résisté à vingt ans d'occupation et à une politique minutieusement calculée qui n'était pas de lui juxtaposer une civilisation anglo-saxone ou de l'y subordonner, mais plus simplement de la lui substituer.

Quant à la langue française, elle est notre langue et le Général Nemours n'a paru nullement ridicule, ou vain, aux diplomates cultivés, quand, du haut d'une tribune qui s'ouvrait sur l'Univers, il s'est écrié, le plus simplement du monde : «Notre Victor Hugo» mot à quoi, quelque temps après, a fait écho le Président Monnerville, lorsqu'il a dit ici, et sans cacher une certaine fierté : «Notre Dantès Bellegarde». Et il complétait, citant l'un des nôtres, comme il l'avait déjà fait, dans un de ses discours étoffés de Président du Sénat : «car, moi aussi, je suis né dans une île qu'a frolée l'aile de la Marseillaise».

Sans doute, le pessimiste qui sommeille en chacun de nous et, de temps en temps, se réveille, objecte-t-il, quelquefois, que nous n'usons pas toujours de la langue française «en bon père de famille», pour plagier le Code Civil. Et il n'aurait pas tort. Mais ne pourrait-on pas en dire autant des Canadiens, des Guadeloupéens, des Mar-

tiniquais, des Guyannais, pour ne pas nous éloigner de notre Continent.

«Hors de France, affirmait Victor ou Léon Bérard, on n'écrit pas le français, mais du français. Et en France même, des fois.»

Quant à notre parler, je ne vois pas vraiment en quoi il diffère de celui de Paris. Et avec cet avantage d'être à l'abri de la contamination de l'anglais et de l'encanaillement de l'argot, deux dangers plus pressants que notre créole.

Non, l'Institut Français a un but plus élevé et un programme, de meilleure consistance.

Il nous aide à asseoir et à maintenir notre culture propre, qui est aux trois quarts, latine. Cela se décèle à la manière d'enseigner de ses professeurs, qui, chez nous, ne se sentent pas à l'étranger et envisagent nos problèmes spécifiques comme s'ils étaient les leurs, et avec tellement d'intérêts qu'ils deviennent les leurs.

Lorsqu'on parcourt «l'Economie Haïtienne» de Paul Moral ou «le Paysan Haïtien», du même auteur, on jurerait que l'écrivain est bien de chez nous, que la première de ces deux études aurait pu être d'un de nos économistes et la seconde d'un de nos sociologues.

Les étudiants, à ce que j'apprends de quelques-uns d'entre eux, sont, dans nos Facultés de plain-pied avec ceux qui leur font des cours. Il finissent par être des amis. C'est que nos méthodes d'études viennent, presqu'en totalité, de la France, et des professeurs haïtiens de ses grandes écoles. Le rève de chaque étudiant Haïtien débouche sur la Sorbonne ou les Sciences Politiques. C'est ce qui, chaque année, rend si épineux le problème des bourses. Les appelés sont nombreux, les élus fort rares. Le chemin qui conduit au jury est, à l'allée, bordé d'illusions qui, au retour, et pour beaucoup d'entre eux, s'effeuillent tristement, hélas !

Peut-être faudrait-il mentionner aussi la collaboration de ces Français éminents, qui, de temps à autre, nous apportent ce qu'il y a d'actuel dans les Lettres ou la Science d'outre-Atlantique, contribuant ainsi à nous tenir au courant des disciplines nouvelles, ce que complète généreusement le service d'une bibliothèque de plus

de vingt mille volumes où viennent s'ajouter, à un rythme accéléré, au trésor d'un passé de valeur, des nouveautés de premier ordre qui rappellent ces pépites d'or que, dans leurs cours harmonieux et paisible, quelques-unes de nos rivières déposent sur leurs rives.

Sans doute, chaque directeur de cet Institut, soumet-il l'application du programme, à une méthode qui lui est personnelle.

Et l'on ne voit pas ce qui rapprocherait celle d'un Simon Landa, souriante et presque familière, de celle d'un Frédéric Martin (1) empressée à l'endroit des étudiants de valeur, ou à être agréable aux amis de l'Institut; celle d'un Philippe North, d'une courtoisie qui évolue avec aisance ou de celle d'un Adrien Martin (2), féconde, bien que toute de modestie, et volontairement effacée. Toutes ces méthodes, d'ailleurs, sont efficientes et bien que différentes, arrivent au même but, j'entends le raffermissement de notre culture, son approfondissement et sa volonté de se rapprocher de plus en plus de la vie, et cela dans le souci évident de ne guère altérer notre mentalité, de ne point heurter nos traditions et de ne pas torturer l'Histoire.

La culture a cessé d'être l'ornement d'une existence de privilégié. Elle est aujourd'hui devenue pour chacun de nous, — de la base au sommet de l'échelle, — un moyen de nous accrocher de plus en plus à la Vie pour savoir mieux la gagner, pour en tirer le maximum.

La culture que l'Institut Français contribue à nous faire acquérir, n'est ni au-dessus, ni en marge de la Vie, mais justement à sa taille. Tous les jours elle s'y intègre jusqu'à se fondre en elle.

L'Institut Français, c'est toute la culture française au service d'Haïti, une culture qui respecte nos traditions, nous conduit à les renouveler tout en les affirmant et à les mettre à l'ordre du jour de la pensée universelle. Ainsi participons-nous à l'évolution verti-

---

(1) C'est lui qui fit décorer Jean Fouchard et Max Bissainthe du nouvel ordre **«Arts et Lettres»** créé par André Malraux.

(2) Que Monsieur Adrien Martin, fondateur du Cours Georges Duhamel, aujourd'hui retraité, — et souffrant — trouve ici l'expression de notre admiration motivée et de notre fidèle amitié.

gineuse d'un monde qui tente désespérément de soutenir l'âme et la pensée, dans la lutte héroique qu'il mène, pour sauver la Civilisation Occidentale de la domination de la Machine qui, de plus en plus, s'acharne...

Léon LALEAU

Lacoupe, ce 20 février 1969.

... ROGER GAILLARD

L'Institut Français est peut-être le centre culturel le plus important de Port-au-Prince. Par sa bibliothèque exceptionnellement riche, par ses laboratoires de physique et de chimie, par le nombre et la qualité des membres de la mission universitaire qui y diffusent des cours, cette institution rend des services inestimables à nos enseignants et à nos étudiants.

Le grand public tire aussi profit de ce foyer de culture, Rappelons les séances cinématographiques, les expositions, et surtout la compréhension de ses directeurs qui ont constamment prêté l'auditorium aux troupes théâtrales et folkloriques locales ne disposant pas les moyens matériels pour louer les grandes salles de Port-au-Prince.

J'aimerais, puisqu'il faut signaler aussi les insuffisances, attirer l'attention sur le peu d'intérêt accordé, à mon sens, à la diffusion de la langue française dans les couches moyennes les moins favorisées de notre population urbaine.

Il ne s'agit pas de copier les centres culturels similaires. Les Instituts Haïtiano-Américain et «Lope de Véga», l'un pour l'anglais, l'autre pour l'espagnol, touchent une clientèle d'un niveau d'instruction relativement élevé, dépassant, en général, le cycle du «primaire».

Pour un enseignement plus étendu du français, il faudrait aller à des couches intellectuellement moins bien préparées. Il existe une portion importante de notre population urbaine déjà alphabétisée, mais insuffisamment familiarisée avec la langue française. Ses représentants, qui se recrutent parmi ce qu'on pourrait appeler les «petites gens», voudraient mieux parler, et surtout mieux écrire le français. Ils aimeraient encore, à travers cette langue à laquelle ils sont habitués, s'ouvrir aux problèmes les plus ordinaires du monde extérieur.

Pour cette clientèle (où, à titre d'exemple, je vois la foule des employés de bureau, de nombreux chauffeurs de taxi, des soldats)

il faudrait un système pédagogique, un accueil, une façon d'attirer, tout à fait différent de ce qui existe aujourd'hui. Je ne propose pas de changer les méthodes actuelles; elles sont bonnes, efficaces, mais visent un groupe déterminé de notre population urbaine. Je suggère simplement qu'on ajoute aux techniques préexistantes, des façons nouvelles d'attirer, en plus, cette portion des travailleurs dont, il faut bien l'avouer, on ne s'est guère occupé.

Le problème ne me semble pas pédagogiquement parlant, insoluble. Les méthodes audio-visuelles, largement pratiquées ailleurs par les Alliances Françaises, me paraissent parfaitement appropriées à cette nouvelle tâche. Mais il faudrait, évidemment, des crédits très importants. Plusieurs instituteurs, beaucoup de livres, davantage de place, et toute une installation seraient nécessaires.

Les animateurs actuels de l'Institut Français ont beaucoup fait pour étendre encore le rayonnement du centre dont ils ont la charge. Des innovations importantes ont été introduites par l'actuel directeur, M. Serge Braudo (je songe spécialement aux programmes radiophoniques et télévisés qui touchent un très large public). Mais il faut aller encore plus loin. Quelques sacrifices financiers consentis en France se traduiraient ici par l'accession de nouvelles couches de la population haïtienne à l'éducation et à la culture. Il me semble que l importance des résultats rend indispensable de tels investissements.

Roger GAILLARD

Activités de l'Institut Français

109

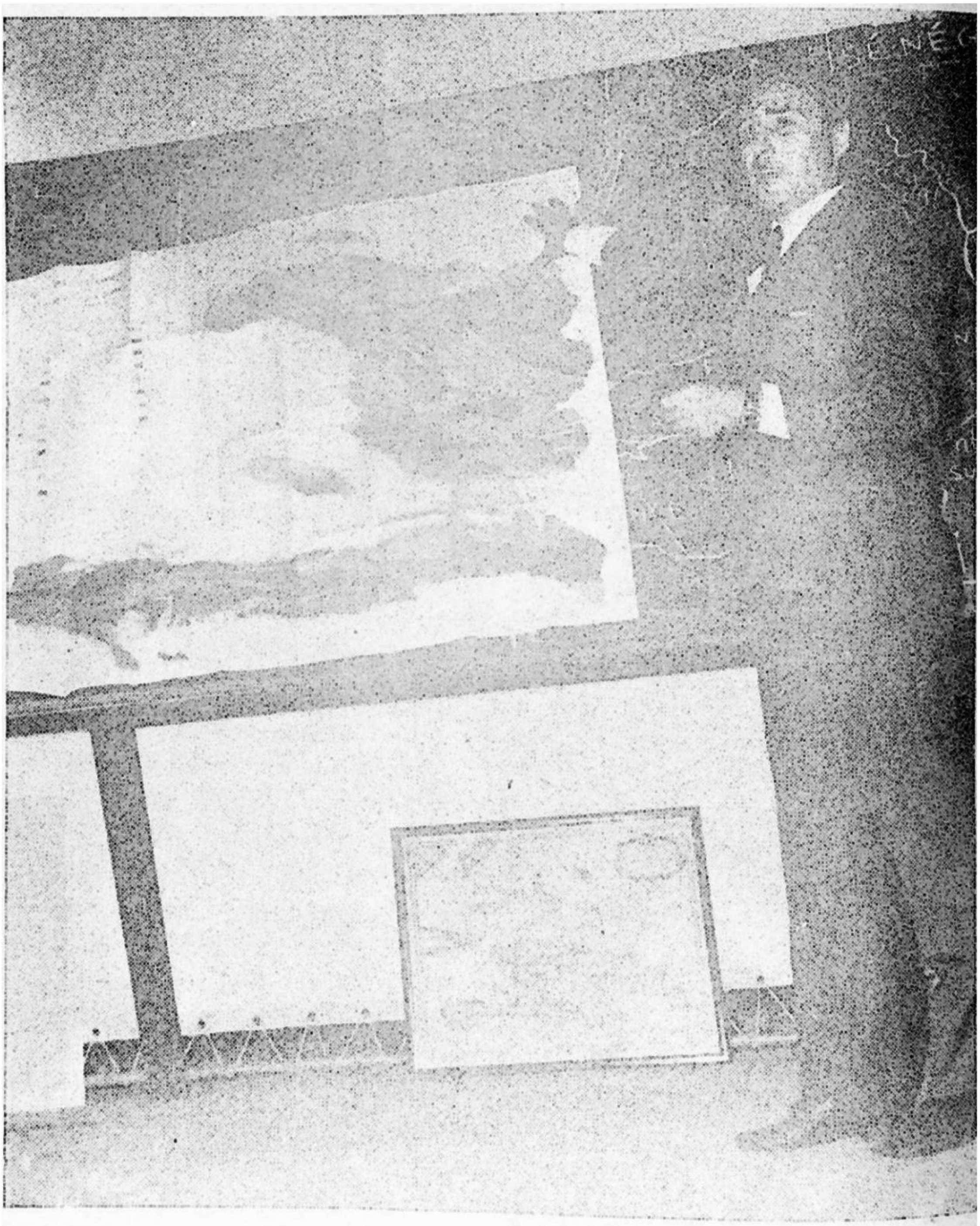
Guy ROBART
Professeur de Physique - Chimie

Gérard LACOURT
Professeur agrégé de Sciences Naturelles

L'INSTITUT FRANÇAIS ET L'ENSEIGNEMENT HAITIEN

L'Institut Français se présente comme un établissement d'enseignement d'un genre un peu particulier. Conçue pour pallier à certaines lacunes de l'enseignement en Haïti, son action se situe sur deux plans : elle contribue d'une part à la formation des étudiants, de l'autre à celle des enseignants et des futurs enseignants. Ainsi l'Institut se trouve-t-il être en relations à la fois avec l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire.

Haïti est l'un des rares pays d'Amérique Latine à recevoir une aide de la France dans le domaine de l'enseignement supérieur. Cette aide se traduit par la présence de professeurs qui, avec l'Attaché Culturel, Directeur de l'Institut Français, assurent des cours dans les Facultés d'Ethnologie, de Droit, de Sciences, de Médecine, d'Agronomie et à l'Ecole Normale Supérieure. C'est ainsi que, pour les disciplines littéraires, M. Jacques Barros, professeur agrégé d'Histoire et de Géographie, traite de «L'Histoire du Monde Contemporain», de «L'Histoire des Grandes Civilisations», des «Antilles» et de la «Géographie économique du Monde Contemporain»; que M. Jean-Yves Mouteaud, professeur certifié de Lettres Classiques, parle de «La Poésie de 1850 au Surréalisme» et du «Roman au XXème siècle». En ce qui concerne les matières scientifiques, les cours de M. Guy Robart, professeur agrégé de Sciences Naturelles, sont consacrés à la Zoologie, à la Physiologie, à la Biologie Générale, à la Biologie Cellulaire, à l'Evolution, à l'adaptation des êtres vivants à leur milieu, tandis que ceux de M. Fritz Pierre-Louis, Inspecteur de l'Enseignement Secondaire, professeur licencié de Géologie, recruté sur place, le sont à la Géodynamique in-



terne à la Pétrographie, à la Paléontologie et à la Géologie. Toujours dans le domaine scientifique, M. Yves Ogez, professeur licencié de Mathématiques, expose, entre autres, les notions de calcul intégral et différentiel tandis que M. André Reinhart, Docteur en Physique Théorique, et M. Gérard Lacourt, professeur certifié de Sciences Physiques, se partagent différents cours de Physique et de Chimie. De plus, M. Yves Blot, licencié en Droit, diplomé d'études supérieures, exerce les fonctions d'assistant à la Faculté de Droit et de Sciences Economiques.

Signalons aussi, dans le cadre de la coopération technique, les cours d'anatomie et physiologie animales de M. Victor Bertin, Docteur Vétérinaire, ceux de zootechnie et d'agriculture générale de M. Serge Brée, Ingénieur Agricole.

Les étudiants peuvent trouver à la bibliothèque de l'Institut une vaste choix d'ouvrages souvent récents et se rapportant aux sujets les plus divers. L'Institut met en outre à leur disposition deux salles de cours et, à l'intention des scientifiques, deux salles de travaux pratiques ainsi que du matériel de Physique, de Chimie et de Sciences Naturelles. Toutefois les promotions trop importantes sont écartées de ces salles conçues chacune pour un maximum de 25 élèves. L'Institut ne peut donc que partiellement combler la lacune la plus grave dont souffre l'enseignement supérieur scientifique : l'influence, voire l'absence totale de matériel qui le condamne à n'être que théorique.

L'aide à l'enseignement primaire se manifeste de toute autre façon. Au départ, deux possibilités s'offrent pour que cette aide soit efficace : disposer d'un grand nombre d'instituteurs qui seraient répartis dans tout le pays, ou se contenter d'un nombre restreint de conseillers pédagogiques. La première solution se heurte à des difficultés pratiques et n'est encore qu'un rève. La seconde, plus économique, a été retenue. Actuellement, quatre assistants pédagogiques, M. et Mme. Godeaux, M. et Mme. Lorenzi, apportent leur concours aux Ecoles Normales de garçons et de filles pour former des instituteurs et des institutrices. L'apport de l'Institut

Français à l'enseignement primaire, sous cette forme, devrait sans doute s'accroitre dans les années à venir. En effet, si on désire obtenir un renouveau de l'éducation en Haïti, il est évident qu'il faut partir de la base et que c'est l'enseignement primaire qui doit être rénové en premier lieu.

Former des professeurs d'enseignement secondaire, tel était aussi l'un des buts de l'Institut lorsqu'il mettait ses professeurs à la disposition de l'Ecole Normale Supérieure, aujourd'hui remplacée par une Faculté des Lettres et de Pédagogie. Cependant cette aide ne s'est pas montrée tellement avantageuse étant donné que de nombreux étudiants fraîchement promus professeurs vont enseigner à l'étranger. C'est pourquoi, outre l'aide à l ENS puis à la nouvelle Faculté, il a été jugé profitable de faire bénéficier de la coopération de l'Institut les professeurs qui restaient sur place. C'est ainsi que sont nés l'an passé les stages de recyclage. D'abord destinés aux seuls professeurs de Physique, de Chimie et de Sciences Naturelles, ils ont été étendus cette année aux Mathématiques et aux Lettres. Ils se poursuivront au cours des prochaines années de façon à amener, par palliers successifs, les stagiaires au niveau voulu. A la fin de chaque année scolaire, un examen aura lieu et des crédits, qui s'ajouteront d'une année à l'autre, en sanctionneront les résultats. Entrent dans le cadre de ce recyclage les cours de Méthodologie Générale de M. Braudo, Directeur de l'Institut, aux étudiants de la Faculté des Lettres, ainsi que les cours de littérature de M. Y Mouteaud. Des cours de Mathématiques (application de l'algèbre moderne à l'enseignement du second degré) sont donnés par M. Ogez en alternance avec des travaux pratiques de Physique dus à M. Reinhart. Les Sciences Naturelles et la Chimie, sous la direction de MM. Robart, Pierre-Louis et Lacourt, font l'objet de manipulations et d'exposés théoriques.

Un certain nombre de ces cours de recyclage ont été rendus publics : Méthodologie Générale, Lettres, Mathématiques. Ouverts à tous, ils doivent intéresser plus particulièrement les professeurs, les étudiants et les élèves des classes terminales des lycées et collèges.

C'est d'une certaine manière dans le cadre de ces activités de recyclage (terme, sinon réalité, très à la mode parmi les cadres français) que l'on peut situer la mission médicale française qui, composée chaque année de deux «sommités» du monde médical français, vient donner une série de conférence à la Faculté de Médecine; elle contribue ainsi à la formation des étudiants et à l'élargissement des connaissances de leurs professeurs.

L'attribution de bourses permet aux meilleurs étudiants de compléter en France leur formation. Cette année, en ce qui concerne les bourses universitaires, vingt six prolongations et quatorze nouvelles bourses ont été accordées. Ces bourses permettront à leurs bénéficiaires d'étudier dans divers établissements français, que ce soit des Facultés, des Instituts Universaires de Technologie ou encore, s'il s'agit de maîtres du primaire, à l'Institut Pédagogique National. (1) Ces bourses sont accordées dans toutes les disciplines, à condition qu'il n'existe pas sur place d'enseignement similaire. Une commission mixte juge si la formation en France d'un expert en telle ou telle discipline peut-être utile en Haïti. En effet c'est au pays et non à l'étudiant lui-même que la bourse est accordée; de ce point de vue il faut bien admettre que les bénéficiaires de ces bourses, qui, leurs études terminées, ne reviennent pas au pays, «ne jouent pas le jeu».

La structure de l'enseignement haïtien emprunte de nombreux traits à la structure de l'enseignement français et il n'est pas surprenant qu'à l'instar de ce qui se passe en France, l'enseignement haïtien subisse un profond bouleversement. L'Institut Français n'y est pas étranger, qui, répondant à l'appel de M. Kébreau, Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, a participé par son Directeur et certains de ses professeurs, aux travaux des commissions créées

---

(1) Des professeurs du secondaire peuvent aussi suivre des stages à cet Institut, en ce cas des bourses de perfectionnement leur sont accordées ainsi qu'à des médecins ou des fonctionnaires.

pour aider ce ministre dans une œuvre qui sans nul doute marquera profondément Haïti. C'est là, s'il en était besoin, une nouvelle preuve de l'intérêt que porte l'Institut Français à tout ce qui à trait à l'enseignement en Haïti.

Guy ROBART
Gérard LACOURT

Par Jacques BARROS
Professeur agrégé d'Histoire

L'INSTITUT FRANÇAIS AU SERVICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le 24 septembre 1945, quatre mois à peine après la capitulation générale des armées allemandes, le Gouvernement de la République d'Haïti et le Gouvernement français signaient un accord «en vue de développer les relations culturelles d'Haïti avec la France».

L'article 5 de cet accord stitulait notamment :

«Sur demande du Secrétaire d'Etat de l'Instruction publique, présentée dans un délai convenable, l'Institut déléguera un certain nombre de professeurs français à l'Université d'Haïti pour y enseigner et au besoin y conduire certains travaux de recherche».

La vocation de l'Institut à la recherche était ainsi affirmée, sans pour autant qu'on puisse comparer l'activité de l'Institut d'Haïti à celle, nettement scientifique, des instituts français de Lima, du Caire, de Pondichéry ou d'Angkor, par exemple.

En fait, la recherche scientifique est laissée à l'initiative des professeurs.

Depuis l'entrée en vigueur de l'accord, et bien que la préparation de leurs cours et mille activités nullement secondaires dévorent une bonne part de leur temps, plusieurs de ces professeurs ont tenu à poursuivre des travaux personnels.

CE QUI A ETE FAIT

Ethnologie

De 1952 à 1954, Mr. Roland Devauges, professeur de philosophie, rassembla beaucoup d'objets d'observations et de notes sur l'ethnologie et le folklore haïtiens.

Sciences naturelles

Le travail principal est ici la thèse de Mr. Jacques Butterlin, pro-

INSTITUT FRANCAIS D'HAITI

fesseur de géologie, sur la «Constitution géologique de la République d'Haïti et des Antilles».

M. Butterlin fit aussi paraître une «Etude géologique de la plaine du Cul-de-Sac» et de nombreux articles où il livrait les enseignements de ses excursions à travers Haïti.

Citons, en nous en tenant à «Conjonction» :

— «Notes de voyage sur la géologie et la géographie de l'île de la Gonave» (Août 1950).
— «La vie animale dans les mers haïtiennes» (Décembre 1950).
— «A l'assaut des deux plus hauts somment d'Haïti» (Août 1951).
— «Un volcan haïtien récent» (Février 1952).

Les professeurs de Sciences naturelles, MM. Butterlin et Cornet, dirigèrent en outre un grand nombre de mémoires de sortie, préparés par les étudiants de l'Ecole Normale Supérieure :

— «Le problème de l'alcool en Haïti» (A. Saint-Firmin, Juin 1953).
— «Quelques décapodes de la baie de Port-au-Prince» L. Pressoir, Juin 1953).
— «Les types de métamorphoses» (A Craan, 1955).
— «Les coléoptères des environs de Port-au-Prince» (S. Vernet, Juin 1961).
— «La mangrove dans la baie de Port-au-Prince» (H. Augustin, 1961).
— «Les lagunes littorales de Port-au-Prince» (C. Pierre, Juin 1961).
— «Les crabes de la baie de Port-au-Prince» (A. Decoste, Juin 1962).
— «Le plancton de la baie de Port-au-Prince» (Y. Derosiers, Juin 1962).
— «Le sel marin» (Pierre Pierre, 1962).
— «La germination» (Mme Kénol, Juin 1963).
— «Les manguiers d'Haïti» (J. Rigaud, 1963).
— «Les annelides polyclètes de la baie de Port-au-Prince» (A. Pelissier, Juin 1964).

Rappelons qu'une «Union des Chimistes et Naturalistes d'Haïti» avait alors été fondée.

Géographie

C'est le nom de M. Paul Moral qui s'impose ici.

Sa thèse sur le «Paysan haïtien» reste l'un des ouvrages indispensables à la compréhension d'Haïti.

M. Moral publia d'autre part une analyse très claire et très complète : «L'économie haïtienne».

Il écrivit plusieurs articles dans la presse locale et dans diverses revues.

Dans «Conjonction» :

— «L'agriculture en Haïti» (octobre 1952).

— «Le paysan haïtien» (Numéro spécial, décembre 1964).

Dans les «Cahiers d'Outre-Mer» :

— «Le café en Haïti».

— «L'habitat haïtien».

M. Moral dessina la carte d'Haïti qui se vend aujourd'hui dans le commerce et composa un Manuel de Géographie d'Haïti qui a été adopté par l'Education nationale.

CE QUI SE FAIT

Sciences naturelles

Un travail en commun est mené avec l'ORSTOM (Office de la recherche scientifique dans les Territoires d'Outre-Mer, qui a son bureau à la Guadeloupe).

M. Colmet Daage, accompagnant la mission de l'ONU aux Gonaïves, avait découvert en Haïti des sols rouges intéressants pour expliquer la formation des sols bauxitiques.

Une équipe de recherche fut constituée sur place avec MM. Fritz Pierre-Louis, licencié de géologie, Gérard Lohier, ingénieur-agronome de Damiens (qui s'était spécialisé en pédologie au cours d'un stage d'un an en Belgique), et quelques élèves de l'Ecole moyenne d'agriculture (dont l'un a fait un stage de 9 mois en Guade-

loupe pour étudier la chimie des sols). M. Guy Robart, professeur agrégé de Sciences naturelles, et l'Institut français supervisent les travaux.

De nombreuses sorties ont permis le prélèvement d'échantillons qui sont envoyés à la Martinique pour analyse.

Une demande de bourses à servir sur place a été présentée au Gouvernement français pour les chercheurs haïtiens qui travaillent avec l'ORSTOM.

M. Guy Robart s'emploie, d'autre part, à compléter les travaux du Dr. Holdrige, professeur au Centre agronomique de Turri Alba au Costa-Rica. Le professeur Holdrige a présenté une thèse en 1945, alors qu'il était employé à la SHADA. Il a dressé, dans le cadre d'une mission de l'OEA, une carte de zonation végétale.

C'est cette carte que M. Guy Robart voudrait préciser, en soulignant l'importance des micro-climats et en la complétant par un relevé pédologique.

Il travaille à compléter de même, par des schémas et des figures, l'ouvrage de Baker sur la Flore haïtienne, et se propose de mettre au point des manuels et des travaux pratiques adaptés à Haïti.

M. Guy Robart enfin, constitue peu à peu les collections animales de l'Institut : oiseaux, batraciens et reptiles, bientôt poissons.

Sciences sociales

Certains micro-films d'archives et des documents rares ont pu être réunis.

D'autre part M. Michel Sallé, Docteur en Etudes Politiques, s'est joint à l'équipe du Centre Haïtien d'Investigation en Sciences Sociales (CHISS) que dirige le Professeur Hubert de Ronceray. Par son intermédiaire l'Institut collabore à l'enquête actuellement en cours sur les possibilités du développement de la région de Mârmelade, dans le nord du pays. Les résultats de cette enquête feront certainement l'objet d'un article dans un prochain numéro de Conjonction.

Divers travaux d'étudiants ont été dirigés et j'ai entrepris moi-même sous l'égide de l'Institut des Hautes études de l'Amérique latine (28 rue Saint-Guillaume, Paris VIIe) et la direction de M.

Frédéric Mauro, professeur à la Faculté des Lettres de Nanterre, une thèse sur «les élites en Haïti de 1915 à 1950» («élites» étant pris ici au sens restreint des classes dirigeantes et des milieux intellectuels).

J'en profite pour remercier à ce sujet ceux qui m'ont déjà secondé dans mes recherches et pour mentionner que toute documentation, tous témoignages personnels, continueront d'être les bienvenus.

CE QUI POURRAIT SE FAIRE

Je me permettrai ici de plaider pour le développement et la systématisation des activités de recherche à l'Institut, pour qu'elles soient en quelque sorte institutionnalisées.

Il est bon de diffuser la culture française. Il ne le serait pas moins d'étudier scientifiquement la culture haïtienne. Or l'une des faiblesses qui handicapent l'Institut est l'absence de continuité dans ses travaux. Chacun emporte ses expériences, sachant mal ce qu'a fait son prédécesseur, s'intéressant à autre chose. En sorte que la seule documentation sérieuse concernant Haïti n'est sauvegardée, en dehors des Archives, que par l'admirable conscience, l'inlassable attention de quelques établissements religieux de la ville. L'Institut, quant à lui, donne parfois l'impression de n'être qu'une gare de transit où les hommes se suivent et ne se ressemblent pas.

Je crois qu'il aurait un rôle éminent à jouer, comme l'un des foyers spécialisés de l'Amérique francophone, centre effectif de recherche et d'étude qui aurait pour objet : Haïti, s'agissant aussi bien de sa civilisation, de son histoire, de ses problèmes de développement que de sa flore ou de son agriculture.

Des crédits spéciaux devraient dès lors permettre la constitution systématique d'une bibliothèque haïtienne, l'organisation d'un département des manuscrits, au moins de micro-films d'archives. Il s'agirait d'y rassembler tous écrits concernant Haïti, à l'instar de ce «Centre de documentation canadienne française» dont M. Ré-

ginald Hamel a fait, à l'Université du Nord. (Il vient d'être créé à la Guadeloupe un Groupe Universitaire de recherche, G. U. R. I. C., susventionné par la Préfecture et l'Education nationale).

Au moins pourrait-on poursuivre, analyser et classer la bibliographie haïtienne que tenait à jour M. Max Bissainthe.

L'Institut, dans cette perspective, comprendrait 3 sections principales, animées par des équipes spécialisées, l'une dans la diffusion et le rayonnement culturels, l'autre dans l'orientation pédagogique. Cette dernière pourrait notamment recruter des candidats «thésards» de France, des chercheurs du CNRS et des spécialistes de toutes disciplines qui s'engageraient à mener à bien tels travaux dans des délais donnés, et animeraient des équipes locales.

Il est à souhaiter, d'autre part, que puissent être publiés et diffusés les travaux scientifiques paraissant en Haïti en dehors de l'Institut (je pense, par exemple, à la «Contribution à l'étude du climat de la République d'Haïti», par Michel Frère et Alexandre Goutier). Il en serait de même pour les meilleurs mémoires d'étudiants qui représentent souvent d'excellentes sources documentaires (la récente institution d'une année d'études spécialisée après la licence devrait permettre de multiplier ces travaux).

Leur publication pourrait faire l'objet de «Dossiers scientifiques» dans «Conjonction», qui affirmerait ainsi sa vocation de revue unique en son genre, au service prioritaire des réalités haïtiennes.

Quant aux orientations de recherches que pourrait se fixer l'Institut, je n'en signalerai que quelques-unes, dans le domaine des sciences sociales, à l'attention de nos étudiants, des chercheurs haïtiens et de mes successeurs.

En Histoire :

- Dépouillement de journaux
- Analyse de documents officiels
- Exploitation des archives
- Travaux sur inédits

En Géographie :

- Monographies rurales

– Géographie des villes
– Enquêtes démographiques.

Du côté des Lettres, une sociologie de la littérature nous révèlerait bien des choses (en suivant les directives de M. Robert Escarpit et l'exemple de M. Hénock Trouillot).

Quant aux Sciences naturelles, est-il besoin de souligner l'intérêt de la carte pédologique qu'elle pourraient nous livrer ?

Cette vision, rapidement esquissée, d'un Institut devenant pour une part un Centre de recherches appliquées à Haïti, aurait un mérite qui ne serait pas le moindre : celui de révéler Haïti au public français.

Jacques BARROS

Yves MOUTEAUD
Professeur certifié de littérature française

L'ACTION DE L'INSTITUT FRANÇAIS PAR LE CINEMA LA RADIO, LA TELEVISION ET LES DISQUES

L'Institut Français, dans les pages précédentes, a été défini comme un centre culturel et d'information. Nous allons montrer dans ces lignes quels moyens sont mis en œuvre en vue d'une action en ce sens. Ces moyens que nous étudierons successivement sont le cinéma, la radio, la télévision et les disques. Nous verrons que l'Institut n'est pas seulement un dépôt de matériel et de documents où l'on vient puiser selon ses besoins, mais que, dans les divers domaines que nous avons indiqués, il joue un rôle actif et original.

Le Cinéma. —

L'activité de l'Institut Français dans le domaine du cinéma s'effectue de deux façons : par des séances organisées à l'Institut, et par des prêts de films aux établissements scolaires et aux organismes culturels.

Chaque semaine, le mercredi à 19 heures, l'Institut présente une séance cinématographique dans la grande salle de l'auditorium L'entrée est gratuite, le programme est constitué à partir de films qui se trouvent au service de prêt, c'est-à-dire, pour l'essentiel de courts métrages. Une séance type comprend quatre films : un magazine d'actualité, un film de la série Grands Ecrivains, un film de la série Provinces de France, un film de la série Grands Peintres. Beaucoup de ces courts métrages sont en couleurs. Malgré quelques incidents techniques au cours des premières séances, un public fidèle s'est créé. Cependant l'expérience a montré avec «Un taxi pour Tobrouk» que les longs métrages attiraient une foule considérable. Il faut donc regretter que l'Institut n'en posséde à titre définitif qu'un très petit nombre (six dont quatre pièces filmées du Théâtre de Molière). Pour pallier cet inconvénient, des contacts ont été pris avec Mexico qui est le centre distributeur des films pour le secteur

Amérique Centrale, et désormais il sera possible de présenter un long métrage tous les quinze jours, c'est-à-dire une séance sur deux.

Mais c'est surtout par l'intermédiaire du service de prêt que les films de l'institut atteignent un vaste public : celui des établissements scolaires d'enseignement primaire et secondaire et des associations culturelles, auxquels il faut joindre quelques particuliers.

Le prêt concerne tout d'abord les magazines d'Actualités (France-Panorama, Chroniques de France, Aux frontières de l'Avenir, Pour vous Madame, Couleurs de France). Les films de ces diverses séries ont fait l'objet de 140 séances pour plus de vingt mille spectateurs. Elles sont donc très appréciées mais arrivent de façon trop irrégulière à l'Institut et certaines d'entre elles — comme Souleurs de France — sont encore trop incomplètes.

Les films de court métrage ont donné lieu à plus de six cent séances pour quinze mille spectateurs. La pluspart concernent d'une part les Arts et les Lettres, d'autre part les Sciences et Techniques et sont surtout demandés par les établissements scolaires d'enseignement secondaire. De nombreuses demandes restent insatisfaites en particulier dans les trois catégories suivantes :

- Question agricoles
- Sport — (Basket — tennis — athlétisme — natation) alors que l'Institut possède surtout dans cette catégorie des films sur le ski.
- Films récréatifs — surtout demandés pour les classes enfantines. Les dessins animés ne sont guère appréciés mais beaucoup les films interprétés par des enfants.

Nous avons dit plus haut que l'Institut ne possédait que très peu de longs métrages. Pour l'année 68 en effet l'Institut a disposé de six films reçus à titre définitif et de quatre autres à titre provisoire qui ont été renvoyés après leur projection. L'insuffisance du stock est d'autant plus regrettable que cette dizaine de films a réuni plus de 1500 spectateurs, et que cette insuffisance interdit pratiquement l'expédition des films dans les centres de province.

Enfin le service de prêt possède plusieurs séries de films édu-

catifs, conçus en fonction des programmes scolaires, et le plus souvent ceux de l'enseignement secondaire. Parmi les séries les plus appréciées citons : Télémath (ORTF), l'homme et son avanture, Initiation à la physique et la chimie, Savoir et Découvrir Ces films ont fait l'objets de 270 séances, pour 5.000 spectateurs.

Le chiffre global de 55.000 spectateurs pour l'ensemble des catégories que nous venons d'étudier suffit à montrer l'importance de ce service de prêt et le succès que ces films trouvent auprès du public haïtien.

LA RADIO — Le petit nombre de récepteurs de télévision, mais surtout le taux encore bas d'alphabétisation font de la radio le moyen privilégié de culture et d'information. C'est par elle que l'Institut Français s'efforce de sortir des limites de Port-au-Prince et d'étendre son action à l'ensemble du territoire haïtien. C'est pourquoi il a paru nécessaire de fournir dans ce domaine un effort particulier. Depuis le mois d'Octobre 1968 cette action se présente sous deux formes :

— Prêts de disques et de bandes magnétiques aux diverses stations de Port-au-Prince.

— Emissions régulières de l'Institut Français à Radio-Haïti.

Le Service de Prêt qui alimente les diverses stations de radio en matériel culturel n'est pas une nouveauté, mais son activité s'accroît régulièrement. Pour l'année 1968, on a enregistré 600 sorties de disques commerciaux, autant de disques ORTF, et 100 sorties de bandes magnétiques. Les disques commerciaux, qui proviennent du département du Ministère des Affaires Etrangères, contiennent surtout de la musique classique, des textes littéraires — poésies, théâtre et interviews — et des chansons française — pour lesquelles on souhaiterait parfois une sélection plus rigoureuse. Les disques ORTF proposent des émissions spécialement réalisées pour la radio et groupées en une douzaine de séries qui intéressent des domaines fort divers (Divertissement musical — Instantanés — Paris au féminin — Science et technique Actualité — etc...). Ces disques ne sont pas destinés à demeurer en dépôt à l'Institut mais sont remis

à titre définitif aux stations de Radio à la fin de chaque année. C'est ainsi que 250 disques ORTF viennent d'être distribués qui, au cours de l'année 1968, avaient pu faire le tour des diverses stations. En ce qui concerne les bandes magnétiques, il s'agit essentiellement d'enregistrements de pièces de théâtre classiques et modernes pour les bandes ORTF et de musique classique pour les autres

L'Institut Français qui n'assurait auparavant — grâce au concours de M. Adrien Martin — qu'une seule émission «Le Français tel qu'on le parle», dispose chaque semaine depuis le mois d'Octobre 1968 de 90 minutes d'émission sur les antennes de Radio-Haïti, répartie en trois demi-heures, les lundi, mercredi et vendredi de 20 heures 30 à 21 heures. La responsabilité de ces émissions nous a été confiée et toute liberté nous est laissée de faire appel aux bonnes volontés et de mettre à contribution les compétences les plus diverses. Chaque émission comprend deux parties selon le programme suivant :

— Lundi : Gazette de l'Institut Français
Variétés littéraires
— Mercredi : Le français tel qu'on le parle
Variétés Musicales
— Vendredi : Gazette de l'Institut Français
Notre monde en question.

La Gazette de l'Institut. — La gazette, animée par Mme Jaqueline André, M. Serge Braudo et nous-même, est présentée deux fois par semaine. Son rôle est d'adord d'informer le public de Port-au-Prince des activités de l'Institut. On y signale les mouvements de personnel, l'arrivée d'hôtes de passage, artistes ou conférenciers. On y informe le public des activités régulières de l'Institut : horaire et contenu des cours, séances hebdomadaires de cinéma etc..., mais aussi des conférences, des expositions. Les nouveautés de la bibliothèque sont régulièrement présentées. Enfin la Gazette touche à tout ce qui fait la vie quotidienne de l'Institut. Mais, autant qu'il est possible, elle s'efforce de jouer aussi un rôle culturel et d'information générale. Ainsi l'annonce du programme de la séance hebdomadaire

de cinéma de l'Institut, composé le plus souvent de courts métrages, donne l'occasion de présenter brièvement telle province de France, telle personnalité du monde des Arts ou des Lettres. Très souvent, aussi, la gazette se termine par une rubrique intitulée «Nouvelles de France» qui propose de brèves informations sur la vie des Lettres et des Arts français, sur les réalisations techniques, sur les échanges internationaux et la coopération.

Variétés littéraires. — Cette émission a surtout été consacrée à une présentation des grands poètes français selon l'ordre chronologique. Les textes étaient commentés et alternaient avec des fragments d'œuvres musicales choisis de façon à restituer autant que possible l'atmosphère d'une époque. Mais l'actualité détermine aussi le choix des sujets : la présentation de Louis Jouvet correspondait à une exposition sur le Théâtre Français à l'Institut, celle du Misanthrope de Molière à la représentation de cette pièce, à Port-au-Prince, par la Compagnie Jean Gosselin.

Variétés Musicales . — Deux séries d'émissions ont été présentées dans le cadre des Variétés Musicales. Tout d'abord la musique folklorique des Noirs d'Amérique a été étudiée sous ses aspects les plus divers : Blues, Negro Spiritual, chants de travail, chants de rues, etc..., et de façon à montrer ses origines, sa signification, son évolution. Pour réaliser cette émission, les services de l'ambassade américaine ont bien voulu mettre à notre disposition une série d'enregistrements du plus haut intérêt. Depuis le début de l'année, l'émission est consacrée à la chanson française de 1900 à nos jours.

Le Français tel qu'on le parle. — Pour des raisons de santé, M. Adrien Martin n'a pu, comme par le passé, se charger cette année de cette émission. Après une période de transition, M. Pradel Pompilus a bien voulu accepter de le remplacer. Homme de lettres distingué, Membre du Conseil International de la langue Française où il représente Haïti, M. Pradel Pompilus entretient chaque semaine des

problèmes de la langue française un public très intéressé par ces questions.

Notre monde en question. — Chaque semaine, dans le cadre de cette émission, une personnalité est invitée à présenter une brève étude sur des problèmes d'actualité. La littérature, la musique, la sculpture, le cinéma français d'aujourd'hui, des problèmes d'économie ont ainsi fait l'objet de conférences, mais des personnalités haïtiennes ont bien voulu traiter des sujets qui concernaient plus directement leur pays. Ainsi M. Pradel Pompilus a donné un compte-rendu des travaux du Conseil International de la langue française où il représentait Haïti, et M. Roger Gaillard a parlé de l'enseignement de la littérature haïtienne dans les classes du secondaire.

Si l'on excepte la Gazette qui joue le plus souvent un rôle de stricte information, on voit que ces programmes présentent un intérêt culturel et que leur répartition répond à un souci de variété et d'équilibre entre des éléments français et haïtiens.

LA TELEVISION. — D'une façon identique à ce que nous avions indiqué pour la Radio, l'action de l'Institut Français auprès de la Télévision — Télé-Haïti — est double. Elle se manifeste par des prêts de films et de magazines et aussi par des émissions réalisées par l'Institut et directement placées sous sa responsabilité.

Le service de prêt de l'Institut joue un rôle très important dans l'activité de Télé-Haïti puisqu'il alimente 50% des programmes présentés à la télévision. Ainsi pour l'année 1968, on a enregistré 200 sorties de courts métroges, sans compter les magazines d'actualité ni les films de long métrage. Nous ne reviendrons pas sur le contenu de ces films que nous avons indiqué dans notre chapitre sur le cinéma, mais nous nous bornerons à indiquer qu'un grand nombre proviennent des services de l'ORTF et ont été spécialement conçus pour la Télévision (feuilletons, dramatiques, reportages etc...).

Les émissions réalisées ou présentées par l'Institut Français sont au nombre de trois.

— Lundi — à 20 h. : Emissions de M. Jacques Barros, Professeur d'Histoire à l'Institut.
— Samedi — à 13 h. : L'Ecole chez vous.
— Vendredi — à 21 h. : Informations médicales.

Tous les lundis à 20 heures Jacques Barros présente en alternance «Dialogue avec l'avenir» et «Tribune du livre», émissions en direct qui se déroulent sous forme de débats sur un thème. «Tribune du Livre» est une émission qui existait déjà l'an dernier et qui a pour but de présenter au public un certain nombre de publications nouvelles. «Dialogue avec l'avenir» est, sous une forme plus vivante, un peu l'équivalent de l'émission «Notre monde en question» à la radio.

Voici un aperçu des émissions réalisées par Jacques Barros :

Tribune du Livre. — Le 9 Décembre 68 «Roblès et Camus» avec M. Jean Claude.

Le 13 Janvier 69. «Perspectives du développement économique en Haïti» avec l'auteur Edouard Francisque et M. Pierre Cauvin.

Le 10 Février 69. «Connaissance de l'Univers» avec M. de la Fuente

Dialogue avec l'Avenir. — Le 2 Décembre 68. «Crise de l'Université, crise de la société» avec MM. Pompilus, Sallé, Leifert (de l'Ambassade des Etat-Unis)

Le 16 Décembre 68. «LeThéâtre en Haïti avec M. Abéllard.

Le 6 Janvier 69. «Art dans la cité. Le Marron Inconnu» avec MM. Mangonès et Jean Dominique.

Le 20 Janvier 69. «Le chiss et la sociologie en Haïti» avec M. de Ronceray

«L'Ecole chez vous» présenté le Samedi de 13 à 15 heures, est, comme le nom l'indique, une émission destinée à un public scolaire, et particulièrement aux élèves des établissements secondaires. L'ho-

raire a été choisi en fonction de l'emploi du temps du plus grand nombre, et le programme est publié à l'avance de façon que les étudiants puissent déterminer leur moment d'écoute en fonction de ce qui les intéresse. Un programme type est composé comme suit :

— A mots découverts (Série sur la grammaire)
  Télémath. (6 séries différentes correspondant à chaque classe du cycle de l'enseignement secondaire)
— Un film récréatif (comme la série «Conte pour grands et petits» qui propose par exemple des fables de La Fontaine.)
— Un film d'intérêt littéraire (série Grands Ecrivains.)

Toutes ces séries sont fort soignées et présentent un intérêt pédagogique certain, mais il est difficile de se faire une idée de l'importance du public. L'idéal serait que les établissements scolaires possèdent quelques récepteurs, ce qui permettrait en plus un commentaire du film après sa projection.

Il faut signaler que le vendredi hors programme, l'Institut Français présente une émission réservé aux membres du corps médical. En raison du caractère technique de ces films aucune publicité n'a été faite, et les médecins de Port-au-Prince ont été avertis de ces projections individuellement par lettre circulaire.

DISQUES. — Nous avons vu dans le chapitre consacré à la Radio, que l'Institut recevait régulièrement des disques ORTF spécialement conçus pour la radio, et qui, après avoir été prêtés aux différentes stations, étaient finalement distribués à titre définitif. Mais l'Institut possède aussi dans ses locaux une discothèque et un service de prêt qui s'adresse aux diverses organisations culturelles et aux établissements scolaires.

La discothèque est riche de 1.200 disques et 2.000 bandes magnétiques, qui proposent des enregistrements très variés :

— musique classique (interprètes et auteurs français seulement.)
— littérature : théâtre — poésie — interviews — témoignages.
— variétés et chansons (on pourrait souhaiter dans cette caté-

gorie très demandée un choix plus rigoureux : peut-ètre plus de Brassens et moins de Mireille Mathieu par exemple).

— folklore et disques pour enfants.

La discothèque continue à s'enrichir régulièrement grâce à des envois du Département du Ministère des Affaires Etrangères.

Pour donner une idée de l'importance de ce service, nous pouvons indiquer que pendant l'année 1968 plus de 3.500 disques ont été empruntés. Il faut dire que ce chiffre représente à peu près le double sorties qui avaient été enregistrées l'année précédente, ce qui marque bien l'intérêt du public.

Cet exposé aura suffi pour montrer l'importance que l'Institut Français accorde à ces moyens d'information et de culture que sont la radio, le cinéma la télévision et les disques. Il s'efforce ainsi de multiplier, d'étendre son rayonnement hors des limites de la capitale pour toucher le plus possible les centres de province.

Yves Mouteaud.

Pradel POMPILUS
Docteur ès Lettres

CONJONCTION

Conjonction a vingt-trois ans d'âge. Presque un quart de siècle. C'est une performance peu banale pour une revue éditée chez nous, et dont l'Institut Français a le droit d'être fier. Elle représente en outre, avec la Revue de la Société Haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie, le seul organe d'expression de ce genre à paraître actuellement en Haïti. C'est en effet en janvier 1946 que sortait le premier numéro de Conjonction «bulletin de l'Institut Français d'Haïti». Cette publication se présentait sous les meilleurs auspices : La France venait de signer avec le gouvernement haïtien un accord culturel si ardemment désiré des deux côtés qu'il est intervenu quelques semaines après la victoire des alliés en Europe et est immédiatement entré en application; six boursiers haïtiens avaient pris la route de Paris en dépit des difficultés de communication; l'Institut Français avait tout juste été inauguré le 7 décembre 1945, avec le docteur Pierre Mabille comme premier directeur; André Breton poursuivait à Port-au-Prince, en dépit d'une révolution tumultueuse, une série triomphale de conférences, dont la première, intitulée le suréalisme, est publiée in extenso dans le numéro initial.

Mais plus que ces heureux auspices, il a fallu, pour assurer cette longévité à Conjonction, la foi de ses principaux responsables et une formule efficace contenue dans son titre même et dans son programme résumé en tête de chaque numéro. Conjonction qu'est-ce sinon une rencontre, une mise en commun des talents ,des volontés et des espoirs pour mieux faire connaitre Haïti aux Français et la France aux Haïtiens? Une coopération des meilleurs talents, des volontés les plus lucides et des espoirs les plus constants... pour révéler aux Haïtiens la France d'hier et d'aujourd'hui dans ses manifestations culturelles les plus diverses : lettres, art, sciences, techniques, loisirs, organisations sociales et politiques, et pour rendre Haïti présente aux

Français dans son histoire, sa géographie, sa littérature et ses efforts de développement économique et social, tel me paraît être le sens des formules concises mises en exergue dans chaque numéro :

«Diffuser la pensée française vivante.
Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.
Collaborer à l'épanouissement de la culture haïtienne.
Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leurs pensées, puissent se connaître, se comprendre et soient en mesure d'apporter leur contribution à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.»

Collaborant à cette revue depuis 1948, un peu plus mêlé à sa vie depuis 1964 comme membre du Comité de rédaction, j'ai parcouru non sans émotion les 108 numéros qui en composent la collection pour rechercher dans quelle mesure ce programme est entré dans les faits quelles modifications il pourrait appeler, quelle orientation nouvelle nous suggèrent le présent et l'avenir.

1 - Diffuser la pensée française vivante.

Sous les rubriques : Articles, Poèmes, Sillhouettes ou Portraits et surtout Courrier de France, Conjonction a constamment mis ses lecteurs au courant de l'ensemble de l'activité intellectuelle française. Les écrivains d'aujourd'hui et leurs plus récentes production y occupent naturellement la plus grande place : voici une silhouette de François Mauriac, voici en 1949 un article sur Emmanuel Roblès, Prix Fémina pour les «Hauteurs de la Ville - cet écrivain a été en décembre dernier l'hôte de l'Alliance française et de l'Institut Français — Voici en 1960 une étude sur une nouvelle pièce de Jean-Paul Sartre : les Séquetrés d'Altona, et voilà, la mème année, un «In memoriam» à Albert Camus. Voici par ailleurs (No. 75) un article sur l'existentialisme de Merleau- Ponty.

Les poètes tiennent eux aussi une place de choix : des poèmes d'Henri Michaux, de Jacques Prévert ou d'Aimée Viala montrent di-

verses faces de la poésie française contemporaine. Un article évoque «Paul Valéry, professeur de poétique». Les musiciens et les artistes sont représentés par Claude Debussy, Albert Roussel, Jacques Carlu, Le Corbusier etc.

Mais les vieilles gloires de la France ne sont pas oubilées : au long des années nous avons vu évoquer le quatrième centenaire de la mort de Rabelais en 1953, le bi-centenaire du retour de Molière à Paris en 1958, le souvenir de Pierre Bayle, champion de la tolérance, le bi-centenaire de l'Esprit des Lois en 1948.

Conjonction n'a pas omis de souligner non plus, à l'attention des lecteurs haitiens surtout, les aspects inconnus ou mal connus de la culture française. C'est ainsi qu'il faut expliquer l'abondance des articles sur le développement des sciences et de la techhnique sur les activités françaises à l'étranger, tout particulièrement dans les pays en voie de développement : la science française depuis la guerre, quelques réalisations récentes de la technique française (No. 73-74), aux avant-gardes de la technique française (No. 75), La Centrale Record de Porcheville (No. 76), l'aéroport d'Orly s'élargit à l'échelle mondiale (no' 77), Probèmes du Marché Commun (No. 86), l'assistance technique aux pays sous-développés etc. Il est judicieux que la France soit présentée à ses amis comme une nation moderne, décidée à s'intégrer dans le XXème siècle et capable de le faire, bien disposée surtout à aider les pays en voie de développement dans la solution de leurs problèmes économiques et sociaux.

II– Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France

La fidélité à ce point du programme saute aux yeux dès qu'on observe une livraison de Conjonction, où les meilleurs d'Haïti voisinent avec les meilleurs talents de France : Price-Mars, Dantès Bellegarde, Léon Laleau, Jean Brière à côté de Maurice de Broglie, Louis de Broglie, Jules Romains, Julien Benda, Pierre Vasseur etc. Mais elle éclate mieux, à travers la collection dans la tendance à rappeler les amitiés célèbres entre Français et Haïtiens : Dantès Bellegarde évo-

INSTITUT FRANÇAIS D'HAITI

que, au No. 45 Lamartine et Victor Hugo, amis d'Haïti et, plus loin, un normalien haïtien ami de Péguy, Ernst Trouillot souligne l'amitié de Lamartine et de Demesvar Delorme (No. 73-74). Conjonction porte également témoignage de la présence cordiale et empressée de la France à nombre d'évènements importants de notre vie nationale au cours de son quart de siècle d'existence : parmi ces évènements importants se détachent l'Exposition du bicentenaire de Port-au-Prince en 1949 et la visite du Sénateur Gaston Monnerville, les fêtes commémoratives du cent-cinquantenaire de l'indépendance d'Haïti en 1954 marquées par un numéro spécial (le Cahier du cent-cinquantenaire), le jubilé du docteur Price-Mars en 1956, l'attribution au poète Léon Laleau du Prix Edgar Poe, marquée aussi par un numéro d'hommage au lauréat (No. 87-88).

III - Collaborer à l'épanouissement de la culture haïtienne.—

Avec une constance qui ne s'est jamais démentie, la direction de Conjonction s'est appliquée à exécuter ce point du programme. Elle s'y est pris par divers moyens dont l'un des plus frappants est l'encouragement donné au jeunes talents de chez nous. Beaucoup de poètes et de conteurs en renom et qui se sont imposés à des publics plus larges et plus difficiles que le public haïtien, ont publié dans cette revue voici cinq, dix ou vingt ans : René Bélance, Ulysse Pierre-Louis, Lucien Lemoine, Roland Dorcély et, plus récemment, Anthony Phelps et Davertige.

Une autre preuve de la contribution de la revue à l'épanouissement de notre culture : dans la collection actuelle de Conjonction se déroule le panorama de près de vingt ans de vie culturelle haïtienne. Voici les productions importantes de notre littérature, signalées par des comptes-rendus, des analyses ou des critiques : Blac Soul de Jean Brierre, en 1946; Le choc en retour, de J. B. Cinéas, en 1948; les Semences de la colère, d'Anthony Lespès en 1949; la République d'Haïti et la République dominicaine, du docteur Price-Mars en 1953. Voici d'ailleurs, inventoriés dans les articles de

bibliographie haïtienne que publie Max Bissainthe, tous les écrits publiés par des Haïtiens à partir de 1952.

Ce n'est pas seulement à la littérature haïtienne que la revue s'est intéressée. Les expositions de peinture, souvent patronnées par l'Institut Français, y trouvent toujours l'écho le plus favorable. qu'il s'agisse de Lucien Price, de Luce Turnier, d'Hector Hyppolite «artiste et prêtre vaudou», de Roland Dorcély, de Lazare, de Max Pinchinat ou des onze femmes peintres célébrées dans le numéro 89, Conjonction leur a largement décerné à tous les éloges et les encouragements dus à leur réel talent.

Les autres aspects de la culture haïtienne n'ont pas été négliéés. L'enseignement a fait l'objet d'un numéro spécial (98) dont le succès a été vif. La vie rurale a inspiré à M. Paul Moral, professeur à l'Institut Françcais de 1942 à 1959, des études diverses et une remarquable thèse de doctorat ès lettres sur le paysan haïtien. La vie économique en général a été décrite maintes foi par Haïtiens et Français.

IV — Travailler au rapprochement des hommes de nationalités différentes et de races différentes pour l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

Un rapide coup-d'œil sur quelques numéros de Conjonction suffit pour donner une nette impression d'entente, d'harmonie, de coude à coude. Coude à coude entre les générations tout d'abord, ce qui n'avait pas été prévu peut-être et qui a été obtenu par surcroît. C'est en effet un spectacle assez réconfortant que de voir collaborer à la mème publication les plus jeunes de nos écrivains à côté des plus âgés. Coude à coude entre les peuples surtout. Une liste de conférenciers des mardis de l'Institut Français par exemple — un des faits considérables de notre vie culturelle de 1946 à 1958 — fait défiler sous nos yeux des Français naturellement (Yves Colle, professeur à l'Institut Français, qui a ouvert la série le 22 juin 1946, Auguste Viatte, Georges Henri Rivière, Docteur René Leriche, Ro-

ger Caillois, Jacques de Lacretelle), mais aussi des Haïtiens (Dominique Hippolyte, Docteur Rulx Léon, MM. Frédéric Kébreau, Raymond Doret, Georges Marc etc...), des Anglais (le professeur Sand mann, de l'Université de la Jamaique), des Américains (Mercer Cook) et des Canadiens (Omer Coté, Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale de la Province de Québec, René Magnan, directeur de l'Enseignement Agricole de Québec).

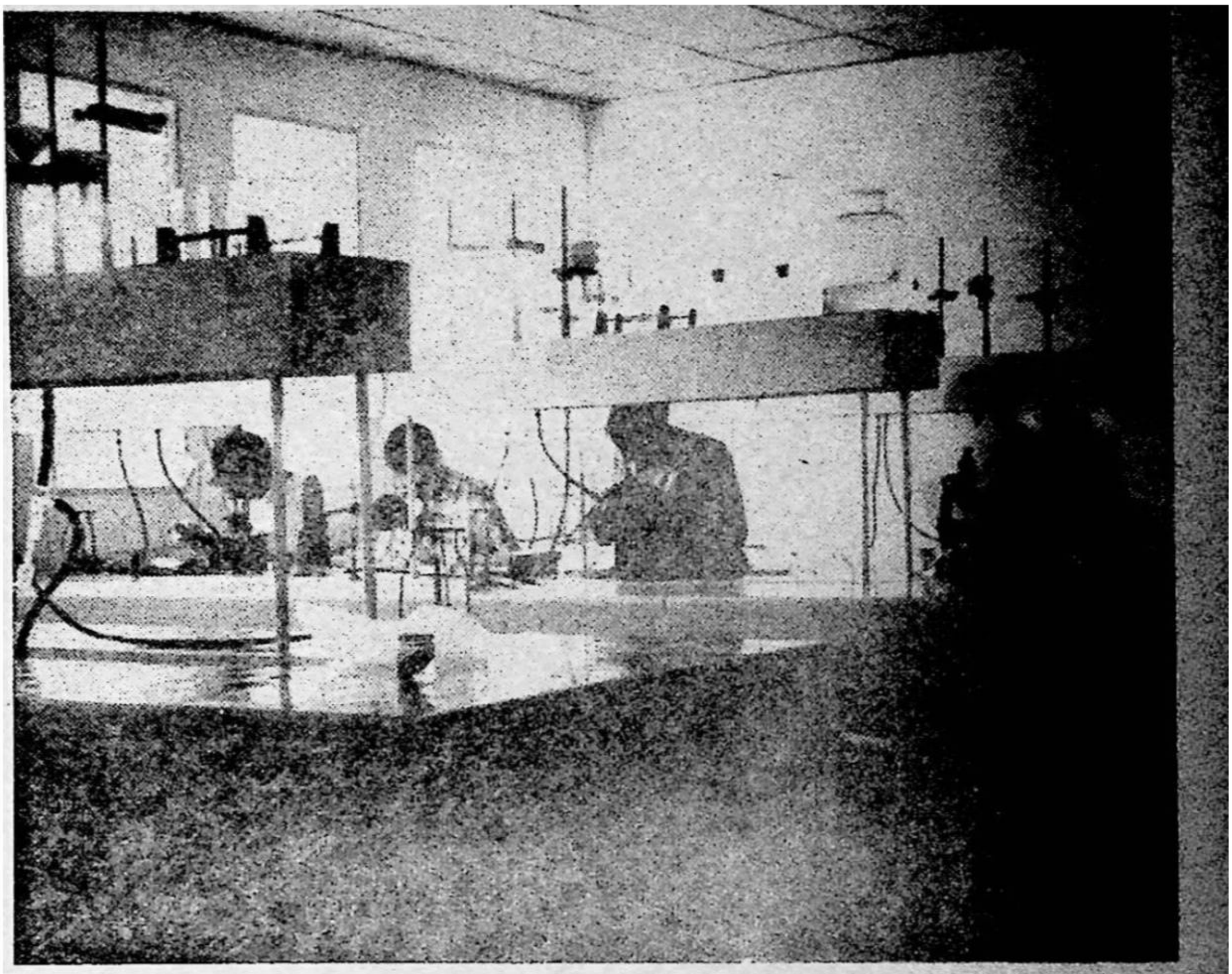
Perspectives d'avenir. —

Depuis deux ans environ, Conjonction a adopté de préférence la formule des numéros spéciaux, consacrés en tout ou partie à un écrivain ou un sujet : Jacques Roumain, le paysan haïtien, Massillon Coicou, l'administration, la recherche scientifique, etc. Cette formule a ses avantages, dont les principaux sont l'unité et la densité des articles. Mais elle n'est pas sans inconvénients : elle laisse se démoder des articles signés de noms que le public aime lire dans le sommaire de la revue; elle écarte les jeunes talents qui mériteraient d'être encouragés; elle exige une planification assez longue, sans quoi elle manque son but. Si des numéros ordinaires ou semi-spéciaux pouvaient alterner avec des numéros spéciaux, la revue trouverait moyen de renouer avec une tradition qui a produit d'heureux résultats.

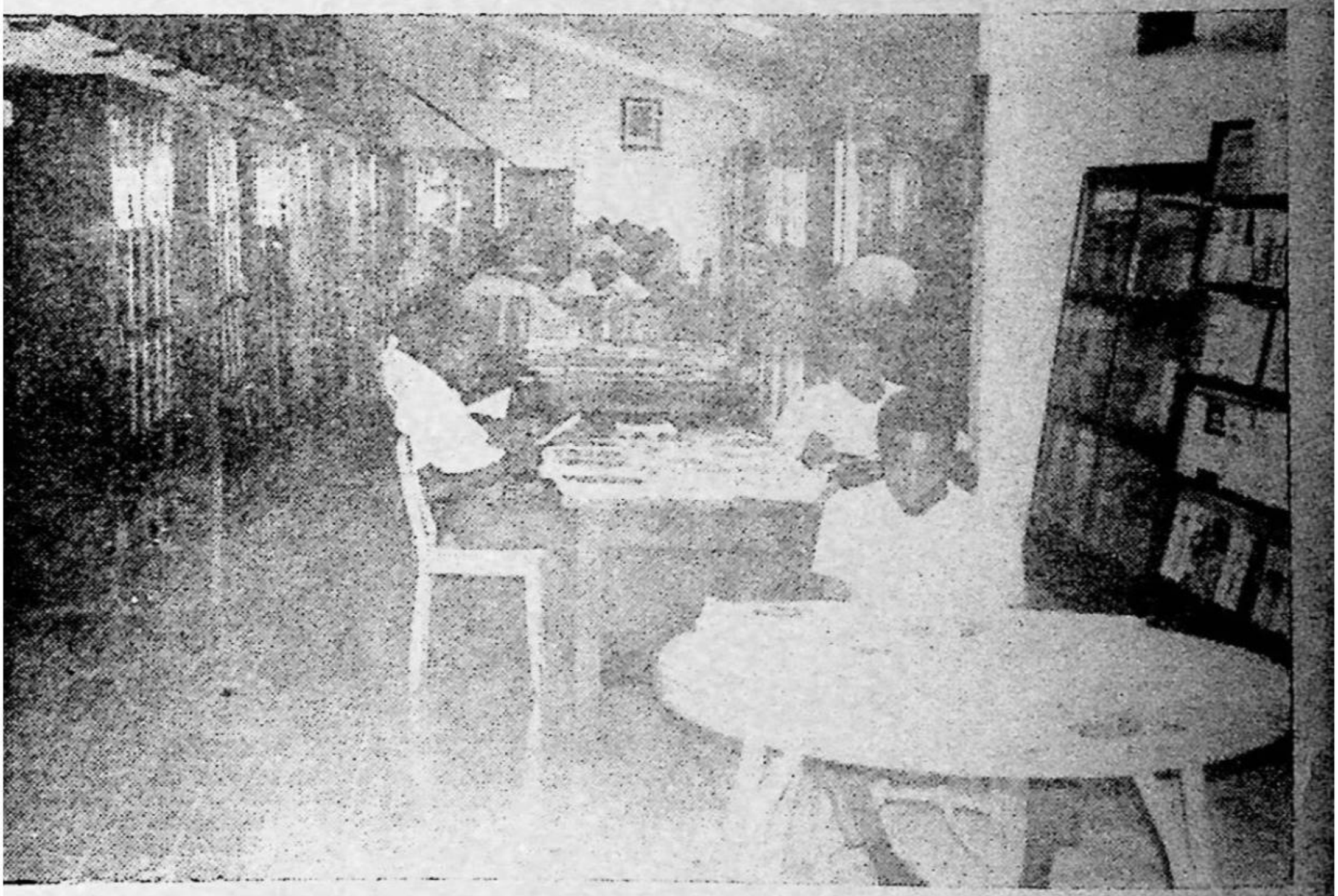
D'autre part, dans cette rencontre des bonnes volontés et des bons esprits que représente Conjonction, la place des Canadiens est assez restreinte, celle des représentants de la culture française en Guadeloupe, en Martinique et dans les autres Antilles française, presque nulle. Puisse Conjonction s'étendre jusqu'aux dimensions de la francophonie en Amérique ou tout au moins dans les Caraïbes et favoriser des échanges et si éloignées de nous.

Pradel POMPILUS

L'Institut en Tableaux



LE LABORATOIRE



LA BIBLIOTHEQUE

L'INSTITUT FRANÇAIS EN 1968 - 1969

Directeur : BRAUDO Serge, Attaché Culturel et de Coopération Technique près l'Ambassade de France, Docteur en Droit. (arrivé le 1/10/67)

Secrétaire Général Administratif : SALLE Michel, Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Docteur en Etudes Politiques. (arrivé le 16/11/68)

Enseignants :

BARROS Jacques, Professeur agrégé d'Histoire et de Géographie. (arrivé en septembre 1965)

* BLOT Yves, Licencié en droit. (arrivé en février 1969)

GODEAUX Clément, Instituteur (arrivé en octobre 1967)

GODEAUX Yvonne, Institutrice (arrivée en octobre 1967)

LACOURT Gérard, Professeur certifié de Physique et Chimie. (arrivé en novembre 1967)

LORENZI Dominique, Professeur de C. E. G. (arrivéen septembre 1968)

LORENZI Pétronille, Professeur de C. E. G. (arrivé en septembre 1968)

MOUTEAUD Jean-Yves, Licencié en lettres C.A.P.E.S. (arrivé en septembre 1968)

OGEZ Yves, Professeur de Mathématiques. (arrivé en mars 1966)

PIERRE-LOUIS Fritz, Licencié ès Sciences, Inspecteur de l'enseignement secondaire. (entré 1er octobre 1968)

* REINHART André, Docteur en Physique Théorique. (arrivé le 1er octobre 1968)

ROBART Guy, Professeur agrégé de Sciences Naturelles. (arrivé en septembre 1964)

VARVARAIS Guy, Instituteur. (arrivé en août 1966)

Experts de Coopération Technique

BERTIN Victor, Docteur Vétérinaire. (arrivé en septembre 1965)

* FERRON Serge, Docteur en Médecine. (arrivé le 21 septembre 1968)
* POLLET Marc, Docteur en Médecine. (arrivé le 5 décembre 1968)
* BREE Serge, Ingénieur agricole. (arrivé le 31 janvier 1969)
* VAUZELLE Gérard, Ingénieur agricole. (arrivé le 31/1/69)

---

* Service National de Coopération

ANCIENS MEMBRES DE LA MISSION CULTUELLE

BALARD Rcbert, Docteur en droit — Licencié ès Lettres — Diplômé de l'Ecole Nationale des Langues Orientales — Directeur de l'Institut Français (1966-1967)
BIN Michel, Professeur certifié de physique (1964-1967)
BRILLE Paul, Licencié es Sciences — Mathématiques (1947-1949)
BUTTERLIN Jacques, Professeur Agrégé de Sciences Naturelles (1947-1955)
COLO Georges, Professeur d'Education Physique (1949-1950)
CORNET Robert, Professeur Agrégé de Sciences Naturelles (1960-1964)
DEVAUGES Roland, Licencié es Lettres (Philosophihc (1951-1955)
DIGEON Jacqueline, Jardinière d'enfants (1951-1952)
DOMICI Jacques, Professeur Licencié es Sciences — (Mathématiques) (1960-1962)
FOUBERT Bernard, Agrégé d'Histoire — Diplômé des Sciences Politiques (1959-1965)
FOURNIER Jean-Claude, Agrégé de Mathématiques ·(1963-1966)
GARMIER Jacques, Ins:ituteur (1961-1965)
GARMIER Jacqueline, Institutrice (1961-1965)
GAUTIER André, Professeur de C. E. G. (1961-1968)
GAUTIER PIEGGI Catherine, Professeur de C. E. G. (1961-1968)

GOMEZ Michel, Agrégé de Sciences Naturelles (1956-1962)
JOLY Georgette, Professeur d'éducation physique (1949-1950)
LACOMBE Robert, Docteur en droit (1949-1950)
LANDO Simon, Agrégé de l'Université, Directeur de l'Institut (1947-1956)
LENFANT Jean, Agrégé de mathématiques (1962-1963)
MARTIN Adrien, Licencié es Lettres (1946-1966)
MARTIN Frédéric, Agrégé de lettres — Maîtres de conférence Directeur de l'Institut — (1956-1961)
MORAL Paul, Professeur certifié d'Histoire et de Géographie (1949-1959)
NORTH Philippe, Licencié es lettres (philosophie (1947-1955) Directeur de l'Institut (1961-1964)
* ODEIDE René, Professeur de physique et de chimie (26-9-66 — 15-12-67)
PILASTRE Paus, Instituteur (1961-1967)
PILASTRE Claudine, Institutrice (1961-1967)
ROINCE (J. Boreau de), Docteur en droit (1953-1954)
TROUE Jacques, Agrégé de Mathématiques

N.B. Les noms en caractères gras sont ceux des anciens directeurs de l'Institut.

ANCIENS EXPERTS DE LA MISSION TECHNIQUE

* BELLON J. F., Ingénieur agricole (4-1-66 — 2-1-67)
* BROCHET Michel, Ingénieur agronome (4-1-67 — 21-7-68)
* CAISEY Philippe, Vétérinaire (Janvier 66 — Juin 67)
* DASCON François, Ingénieur agricole (10-2-67 — 15-12-66)
* HENRY Patrice, Ingénieur Agronome (1-12-65 — 15-12-66)
GROSMIER Jacques, Médecin Vétérinaire (1-6-61 — Juin 1964)
* Dr LECOMTE Michel, Médecin (Janvier 66 Novembre 66)
* PIERROTI Daniel, Docteur en médecine (19-7-67 — 13-9-68)
Mme SCARAMELLI Céline, Expert en Cinéma, Radio, TV (17-2-64 — Juillet 1966)
THEMIRE Serge, Expert en économie rurale (7-4-63 — 1-6-68)

---

* Service National de Coopération

ETUDIANTS HAITIENS ACTUELLEMENT TITULAIRES D'UNE BOURSE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Contingent 63-64 :

DURAND Roland, Doctorat Sciences — 3e cycle — Paris
NUMA Edgard, Doctorat Sciences — 3e cycle — Bordeaux
SICARD Liotard, Doctorat Sciences — 3e cycle — Bordeaux

Contingent 64-65 :

CHANCY Wilbert, Lettres — Paris
SIMON Paul-Emile, Architecture — Paris

Contingent 65-66 :

CANTAVE Ginette, Sociologie — Strasbourg

Contingent 66-67 :

ANGLADE Georges, Géographie — Bordeaux
CLERMONT Jean-Robert, Mathématiques — Grenoble
ISAAC Lucien, Théologie — Grenoble
RAPHAEL Serge, Travaux Publics — Paris

Contingent 67-68 :

ALEXIS Luc, Pédagogie — Paris
CELESTIN Emmanuel, Orstom — Paris
DAMAS Evelyne, Agronomie — Paris
JEAN Pierre, Ecole des Mines — Paris
JEANTY Eddy, Travaux Publics — Paris
JOSEPH Adrien, Agronomie — Rouen
ORIOL Nelson, Electronique — Grenoble
SAINT-VIL Jean, Géographie — Bordeaux
VERDIER Antoine, Droit —Lille

Contingent 68-69 :

ANTOINE Robert, Institut Pédagogique National — Paris
BRICE Yves, Licence Chimie — Montpellier
CHARIES Claude, Licence Lettres — Paris
COICOU Jean-Jacques, Architecture — Paris
DEJEAN Achille, Ethnologie — Paris
DELBEAU Jean-Claude, Doctorat Anthropologie — Bordeaux
Jn-BAPTISTE Firmance, Institut Pédagogique National — Paris
LALANNE Nicolas, Institut Pédagogique National — Paris
LAMAUTE Marie-Rose, Psychologie — 3e cycle — Strasbourg
LEVY Antoine, Licence de Géographie — Bordeaux
PHILIPPE-AUGUSTE Ghislaine, Institut Pédagogique National
RICHEMOND Marie-Juliette, Institut Pédagogique National
THIBAULT Lionel, Licence Mathématiques — Montpelier

BIBLIOTHEQUE

Année universitaire	Inscrits	Ouvrages (1)
1956 – 1957	831	9907
1957 – 1958	347	10.456
1958 – 1959	371	11.079
1959 – 1960	334	11.770
1960 – 1961	304	13.138
1961 – 1962	1.050	15.229
1962 – 1963 ,	593	16.890
1963 – 1964	550	18.994
1964 – 1965	915	20.665
1965 – 1966	1.288	21.801
1966 – 1967	1.061	22.443
1967 – 1968	853	23.430
1968 – 1969	754 (2)	24.438 (2)

(1) Au 31 décembre de l'année universitaire en cours
(2) Au 31 mars 1969

SERVICE DE PRET : DISQUES ET FILMS

		DISQUES		FILMS	
Année	Nombre d'inscrits	Nombre de prêts	Disques au Catalogue	Nombre de prêts	Films au Catalogue
1964	95	1110	753	1110	580
1965	98	1030	864	818	729
1966	93	1201	973	1095	916
1967	95	1682	1136	2004	1123
1968	155	3363	1249	2803	1279

L'INSTITUT JOUR PAR JOUR

(décembre 1968)

Lundi 2 :

— **Hall de l'Institut** — Premier jour de l'exposition photographique «20 ans de théâtre français».

— **Télé-Haïti** — 20 h. 00 — «Dialogue avec l'avenir», émission présentée par M. Barros : «la crise de l'Université», débat avec MM. Pompilus, Sallé et Leifert (de l'Ambassade des E-tats-Unis).

— **Radio-Haïti** — 20 h. 30 — «Gazette de l'Institut Français» et «Variétés littéraires» par M. Mouteaud : Le Misanthrope de Molière.

Mercredi 4 :

— **Radio-Haïti** — 20 h. 30 — «Le français tel qu'on le parle» par M. Pompilus.

— **Auditorium de l'Institut** — 21 h. 00 — Première soirée du concours d'art dramatique organisé par les Services Culturels de l'Ambassade de France : «l'anglais tel qu'on le parle » de Tristan Bernard présenté par l'Institut National de Formation Artistique.

Jeudi 5 :

— **Auditorium** — 21 h. 00 — Concours d'art dramatique : «Lorsque l'enfant paraît» d'André Roussin présenté par la Troupe du Conservatoire.

Vendredi 6 :

— **Radio-Haïti** — 20 h. 30 — «Gazette de l'Institut Français» et

«nctre monde en question» : le cinéma français, par Yves Mouteaud.

– **Télé-Haïti** – «Informations médicales», émission en circuit fermé.

Samedi 7 :

– **Télé-Haïti** – 13 h. 00 – «l'école chez vous».

Lundi 9 :

– **Télé-Haïti** – 20 h. 00 – «La tribune du livre», émission de M. Barros : «Roblès et Camus» avec M. Claude.
– **Radio-Haïti** – 20 h. 30 – «Gazette de l'Institut Français» et «Variétés littéraires» : Gérard de Nerval.

Mardi 10 :

– **Auditorium** – 21 h. 00 – Concours d'art dramatique : «Antigone» de Jean Anouilh présenté par la Compagnie Gérard Résil.

Mercredi 11 :

– **Auditorium** – 19 h. 00 – séance cinématographique :
– Pour vous, Madame – Georges Sand – La Sologne – Degas.
– **Radio-Haïti** – 20 h. 30 – «Le français tel qu'on le parle» par M. Pompilus et «Variétés musicales» : musique folklorique des noirs d'Amérique : orchestres de rue.

Jeudi 12 :

– **Auditorium** – 19 h. 00 – Conférence de M. Emmanuel Roblès, hôte du Comité Haïtien de l'Alliance Française : «Camus, homme de théâtre».

Vendredi 13 :

- **Auditorium** – 18 h. 00 – Conférence de M. Emmanuel Roblès, destinée aux élèves de l'Ecole Normale Supérieure : «l'auteur et ses personnages».
- **Auditorium** – 20 h. 30 – Concours d'art dramatique : «Caligula» d'Albert Camus présenté par les Messagers de l'Art.
- **Radio-Haïti** – 20 h. 30 – «Gazette de l'Institut Français» et «Notre monde en question».
- **Télé-Haïti** – «informations médicales» émission en circuit fermé.

Samedi 14 :

- **Télé-Haïti** – 13 h. 00 – «l'école chez vous»

Lundi 16 :

- **Télé-Haïti** – 20 h. 00 – «dialogue avec l'avenir» émission présentée par M. Barros : «le théâtre en Haïti» avec M. Abellard.
- **Radio-Haïti** – 20 h. 30 – «Gazette de l'Institut Français et «Variétés littéraires» : Les Prix Littéraires 1968.
- **Auditorium** – 20 h. 30 – Concours d'art dramatique; «la grammaire» d'Eugène Labiche présenté par l'Institut National de Formation Artistique.

Mercredi 18 :

- **Auditorium** – 19 h. 00 – séance cinématographique :
- Miroir de l'Afrique – Descartes – Le Bouloumais – Claude Monnet.
- **Radio-Haïti** – 20 h. 30 – «le français tel qu'on le parle» par M. Pompilus et «variétés musicales» par M. Mouteaud : musique folklorique des noirs d'Amérique : les ballades.

Jeudi 19 :

— **Auditorium** — 18 h. 00 — Concours d'art dramatique : délibérations du jury et proclamation des résultats

Vendredi 20 :

— **Radio-Haïti** — 20 h. 30 — «Gazette de l'Institut Français» et «notre monde en question».
— **Télé-Haïti** — «informations médicales» émission en circuit fermé.

Samedi 21 :

— **Télé Haïti** — 13 h. 00 — «l'école chez vous»

Interruption pour les fêtes de Noël

Samedi 28 :

— **Télé-Haïti** — 13 h. 00 — «l'école chez vous»

UNE SEMAINE A L'INSTITUT FRANÇAIS EN 1969

LUNDI :

Cours

— Histoire du monde contemporain — J. BARROS — Faculté d'Ethnologie.

— Géographie économique — J. BARROS — Faculté d'Ethnologie.

Conférences pédagogiques (destinées aux enseignants haïtiens)

— Chimie — G. LACOURT

— Aspects de la littérature française contemporaine Y. MOUTEAUD (1)

— Méthodologie générale — S. BRAUDO

— Mathématiques — Y OGEZ — Faculté des Sciences.

— Chimie — F. PIERRE-LOUIS — Faculté des Sciences.

— Géologie — F. PIERRE-LOUIS — Faculté des Sciences.

— Physique —. REINHART — Faculté des Sciences.

Emissions

— Télé-Haïti :

«Notre monde en question» ou «la tribune du livre» (animateur J. BARROS)

— Radio Haïti :

Gazette de l'Institut Français

MARDI :

Cours

— Histoire du monde contemporain — J. BARROS — Faculté des Lettres.

— Histoire Générale des Grandes Civilisations — J. BARROS — Faculté des Lettres.

— Chimie — G. LACOURT — Faculté des Sciences.

— Physique — G. LACOURT — Faculté de Médecine

— Mathématiques — Y OGEZ — Faculté des Sciences.

---

(1) Les conférences pédagogiques de M. Y. Mouteaud sont aussi destinées aux étudiants de la Faculté des Lettres et de Pédagogie

INSTITUT FRANCAIS D'HAITI

– Géologie – F. PIERRE-LOUIS – Faculté d'Agronomie.
– Physique – A. REINHART – Faculté des Sciences
– Physique animale – G. ROBART – Faculté des Sciences.

Conférences pédagogiques

– Introduction aux mathématiques modernes – Y. OGEZ
– Physique – A. REINHART

Emissions

– Radio Lumière :
– Gazette de l'Institut Français
– Variétés littéraires; (animateur : Y. MOUTEAUD)

MERCREDI :

Cours

– T.P. Chimie – G. LACOURT – Faculté des Sciences.

Conférences pédagogiques

– T.P. sur cours de Littérature – Y. MOUTEAUD
– Mathématiques – Y. OGEZ
– T.P. de physique – A. REINHART
– Méthodologie générale – S. BRAUDO

Emissions

– Radio Haïti :
– Le Français tel qu'on le parle – P. POMPILUS
– Variétés musicales – Y. MOUTEAUD

Cinéma

Projection de courts-métrages

JEUDI :

Cours

– Les Antilles – **J. BARROS** – Faculté des lettres
– Géographie économique – **J. BARROS** – Faculté des lettres
– Physique – G. LACOURT – Faculté d'Agronomie.
– T.P. Géologie – F. PIERRE-LOUIS – Faculté des Sciences
– Biologie générale – G. ROBART – Faculté des Sciences

– Zoologie – G. ROBART – Faculté de Médecine
– Biologie cellulaire – G. ROBART – Faculté d'Ethnologie.
– Notions d'évolution – G. ROBART – Faculé d'Ethnologie.

Conférence pédagogique

– Aspects de la littérature française contemporaine – Y. MOUTEAUD

Emissions

– Radio Lumière :

Le Français tel qu'on le parle – P. POMPILUS
Variétés musicales – Y. MOUTEAUD

VENDREDI :

Cours

– Physique – G. LACOURT – Faculté des Sciences.
– T.P. Sciences Naturelles – F. PIERRE-LOUIS – Faculté des Sciences.
– Physique – A. REINHART – Faculté des Sciences
– Zoologie – G. ROBART – Faculté des Sciences.

Conférences pédagogiques

– T.P. Chimie – G. LACOURT
– T.P. littérature – Y. MOUTEAUD
– Sciences Naturelles – G. ROBART

Emissions

– Radio Haïti :
– Gazette de l'Institut Français
– Notre monde en question (animateur Y. MOUTEAUD)
– Télé Haïti :
– Informations médicales (en circuit fermé)

SAMEDI :

Cours

– Biologie cellulaire – G. ROBART – Faculté des Sciences.

Emissions

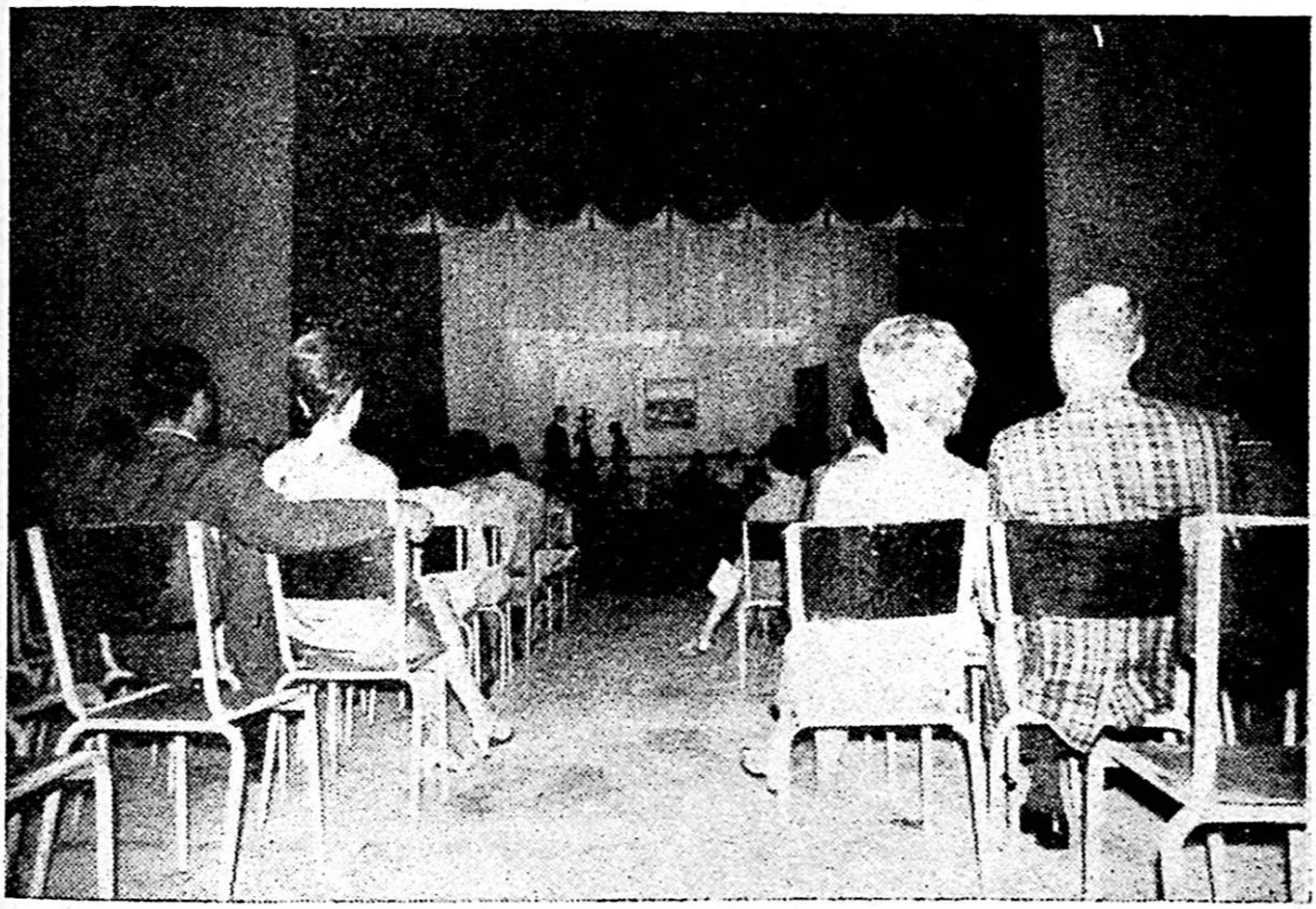
- Radio Lumière :
  - Gazette de l'Institut Français
  - Notre Monde en question

- Télé Haïti :
  - L'Ecole chez vous

TOUS LES JOURS :

- de 8 h. 30 à 12 heures — Bibliothèque
  et de 14 h. 30 à 20 heures.
- de 9 hres. à 12 heures — Centre de Documentation.

Notes d'Information



Une soirée à l'Institut Français

LES NOUVEAUX MEMBRES DE LA MISSION CULTURELLE ET TECHNIQUE

Outre **M.** et **Mme. Lorenzi,** Assistants pédagogiques, **M. Mouteaud,** professeur de littérature et **M. Reinhart,** professeur de physique, dont l'arrivée a été annoncée dans notre dernier numéro, de nouveau professeurs et coopérants se sont joints à la mission culturelle et technique française en Haïti.

M. Michel Sallé, diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Docteur en Etudes Politiques est arrivé en novembre. Il a immédiatement pris ses fonctions de Secrétaire Général Administratif, poste qui fait de lui l'assistant de **M. Serge Braudo,** Attaché Culturel et de Coopération Technique, de l'Ambassade de France, Directeur de l'Institut.

A la même époque deux jeunes médecins sont venus renforcer l'équide coopérants techniques. Les Docteurs **Ferron** et **Pollet**; le premier collabore actuellement avec le Docteur **Fougère** au Centre de Nutrition, le second a été affecté à l'hopital des Palmistes de la Tortue.

Fin janvier, nous accueillons **MM. Serge Brée** et **Gérard Vauzelle,** jeunes ingénieurs agricoles, affectés le premier à l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Damiens, le second au Centre de Jean-Rabel.

Puis nous arrivait **M. Yves Blot.** Avec M. Blot, c'est un nouveau domaine que l'action culturelle française aborde, puisque celui-ci, licencié en droit, diplômé d'études supérieures, occupe les fonctions d'Assistant à la Faculté de Droit.

Au total la mission culturelle et technique française comprend 15 professeurs et 6 experts soit 21 membres; jamais, semble-t-il, elle n'avait atteint une telle extension.

EXPOSITIONS. —

Au cours des quatre derniers mois, six expositions ont été organisées dans le hall de l'Institut Français, trois expositions photographiques et trois expositions de peinture.

L'exposition **«Vingt de théâtre français»** a été présentée à l'occasion du Concours d'Art dramatique les Services Culturels de l'Ambassade de France avaient mis sur pieds et dont il est question plus loin.

Puis du 17 au 31 janvier, Rodin fut à l'honneur, exposition magnifique à laquelle la presse haïtienne a bien voulu consacrer quelques colonnes et qui fut close par une magistrale conférence du Professeur **Montagutelli** (voir plus loin); exposition qui dut son grand succès non seulement à **Rodin,** et aux sculptures, mais aussi à la qualité des photos présentées.

Enfin, du 24 février au 15 mars, nous passions à **Péguy**; belle quinzaine, qui nous valut outre de bons documents photographiques, une ex-

cellente causerie radiodiffusée de notre spécialiste **Y. Mouteaud** et la projection d'un court métrage «Présentation de la Beauce à Notre Dame de Chartres», riche illustration d'une œuvre de ce poète.

Entre chacune de ces expositions de reproduction nous pouvions passer la reproduction à l'original. Des toiles se succédèrent sur les murs de l'Institut Français, illustrant trois talents aussi divers qu'évidents : **Dorcély** d'abord dont la couleur et le dessin sont si subtils, **Hector** ensuite qui semble maintenant assez avancé dans sa «Conquête de l'Abstraction» (titre de son exposition), **Ferron,** dont les toiles assurent autant que le prénom (Odile) qu'elle est femme.

La presse n'a pas manqué de faire un juste éloge de ces trois expositions et c'est l'orgueil de l'Institut que de les avoir abritées.

CONFERENCES

Emmanuel Robles

La grippe contractée à New-York n'avait atteint ni ses cordes vocales ni sa bonne humeur; M. Emmanuel **Roblès,** homme de lettres après quatre jours passés en Haïti sur l'invitation du Comité local de l'Alliance Française n'y avait plus que des amis.

Pourtant il fut du 11 au 15 décembre soumis à un véritable marathon. Il y eut d'abord, dès son arrivée une conférence radiodiffusée réalisée dans les studio de Radio Haïti, puis les 13 et 15 deux conférences, l'une «Camus, homme de théâtre» devant les invités de l'Alliance Française auxquels s'était joint un public nombreux, l'autre «L'auteur et ses personnages» devant les élèves et les professeurs de l'Ecole Normale Supérieure.

Ce même 13 décembre, Emmanuel **Roblès** applaudissait les «Messagers de l'Art» dans ce «Caligula» qui devait leur valoir le premier prix au Concours d'Art Dramatique.

Il y avait aussi diners et réceptions en nombre...

A Madrid, Monsieur Emmanuel **Roblès** sentit que la grippe ne l'avait pas abandonné pour autant.

Francis Huster.

On nous avait annoncé une conférence mais ce fut du grand théâtre que nous offrit, le 21 janvier, Francis **Huster** de la Troupe Gosselin, un monologue intitulé «IONESCO ET SON THEATRE».

Devant le public, les rhinocéros se multiplièrent, un cadavre grandit sans cesse, ce Bérenger apparait, qui court, jamais identique et toujours semblable, à travers l'œuvre de Ionesco.

Huster se multipliait. Puis rhinocéros, cadavre, Bérenger rentrèrent en lui et ce fut de nouveau Francis Huster, élève du Conservatoire Na-

tional d'Art Dramatique qui avec modestie recueillit bravos et félicitations.

Professeur Montagutelli.

Sachant que le père du professeur **Montagutelli** a été le fondeur de Rodin et que le professeur lui-même a travaillé dans l'atelier du maître, il n'était pas possible d'organiser une exposition RODIN à l'Institut Français sans demander à cette personnalité romaine du monde haïtien des arts, au fondeur du «Marron Inconnu», de nous parler d'Auguste Rodin. Ce qu'il accepta de faire le 31 janvier illustrant son propos de diapositives et d'un film sur BOURDELLE.

THEATRE

Concours d'art dramatique

Comme annoncé dans notre dernier numéro de 1968, du 4 au 17 décembre, a eu lieu le Concours d'Art Dramatique, organisé par les Services Culturels français à l'intention d'artistes haïtiens.

Le jury, placé sous la présidence du Recteur de l'Université, M. Léonce **Viaud** et composé de S. E. M. l'Ambassadeur de France, de Mmes. V. Mangones, M. Guérin, de MM. R. Gaillard, M. Duwiquet et J. Claude eut à juger les présentations d'œuvres extrèmement diverses :

Mercredi 4 décembre à 21 h.
«L'anglais tel qu'on le parle» de Tristan Bernard
par l'Institut National de Formation Artistique (Gérard Résil)

Jeudi 5 décembre à 21 h.
«Lorsque l'enfant paraît» d'André Roussin
par la Troupe du Conservatoire National

Mardi 10 décembre à 21 h.
«Antigone» de Jean Anouilh
par la Compagnie Gérard Résil

Vendredi 13 décembre à 21 h.
«Caligula» d'Albert Camus
par les Messagers de l'Art

Mercredi 17 décembre à 21 h.
«La Grammaire» d'Eugène Labiche
par l'Institut National de Formation Artistique (Gérar Résil)

Le 18 Décembre, M. Léonce **Viaud,** Recteur de l'Université d'Etat, donna lecture du palmarès :

Le Jury, par ma voix, tient à présenter tout d'abord ses chaleureuses félicitations à l'actif Attaché Culturel de l'Ambassade de France et Directeur de l'Institut Français, Monsieur **Braudo,** qui a eu l'heureuse

initiative d'organiser, dans le cadre de la coopération culturelle avec notre gouvernement, ce concours d'art dramatique qui a suscité tant d'enthousiasme et d'émulation parmi les groupes de théâtre et la jeunesse. L'affluence constatée au cours des diverses représentations manifeste éloquemment l'intérêt qu'elles y ont provoqué et met en évidence le goût du public haïtien pour l'art théâtral. Ai-je besoin aussi d'ajouter que ce concours qui a parfaitement réussi a permis à de jeunes talents — je me garde de citer des noms de peur d'en oublier quelques-uns — de se manifester et de nous procurer des heures d'agréable détente par les ressources insoupçonnées qui couvent en eux. Il faut apprécier l'effort qu'ils ont déployé au-delà de l'enjeu du concours. Le Jury veut surtout retenir et noter l'esprit, l'élan qui a animé les différents groupes en vue de donner satisfaction, de se valoriser aux yeux du public. Nous tenons à les remercier vivement et à leur présenter sans réticence nos félicitations les meilleures.

Cependant, s'agissant d'un concours, il a fallu faire un choix et c'est dans cet esprit que le jury, après délibération, a réparti ainsi les récompenses :

1) Prix de la meilleure troupe d'art dramatique : «Les Messagers de l'Art» dans CALIGULA. Ce prix consiste, comme le prévoient les règlements, en une valeur de CENT DOLLARS 00/100.
2) Premier prix d'interprétation féminine : Adeline PERIGORD dans le rôle de Gaesonia de CALIGULA. C'est une valeur de CINQUANTE DOLLARS en espèces.
3) Premier prix d'interprétation masculine : François LATOUR dans le rôle de l'empereur CALIGULA. Il recevra aussi CINQUANTE DOLLARS en espèces.

En dehors de ces récompenses réglementaires, le jury a jugé bon d'encourager d'autres artistes qui se sont distingués dans des rôle assez difficiles. C'est pourquoi il a demandé aux services culturels de l'Ambassade de France d'attribuer deux seconds prix : l'un à Ketly Claire Lemoine dans le rôle d'Antigone pour l'interprétation féminine; l'autre à Jean-Claude Exulien dans le rôle de Chœrea de Caligula. Deux lots d'ouvrages constituent les deux seconds prix.

D'autre part, le Jury estimant que les artistes, Bidy Garnier et Jean Marcelin, respectivement dans les rôles de Jacques fils et Jacquet père «Lorsque l'enfant paraît» ont fait montre d'aptitudes remarquables pour l'art dramatique, leur accorde une mention spéciale. (...)

Pour terminer, le Jury exprime ses sympathies à tous ceux qui n'ont pas eu la joie d'être récompensés. Il leur répète le mot de Madame Genlis : «Ce n'est pas le succès qui compte, c'est l'effort», et les exhorte à persévérer pour le prochain concours. Aux lauréats, nous conseillons de ne pas se reposer sur leur triomphe, de travailler davantage pour se

surpasser afin de devenir des maîtres de la scène et réaliser ce que Buffon a préconisé : «Le génie est une longue patience».

Ce résultat, lors de la présentation de «CALIGULA» par les «Messagers de l'Art» dirigés par C. A. Abellard, le public l'avait pressenti; il y avait plus d'un millier de spectateurs dans l'Auditorium de l'Institut Français venus applaudir ce qui, le lendemain, fut salué comme l'une des meilleures réalisations dramatiques jamais offerte aux Haïtiens. Parmi les spectateurs, on remarquait Emmanuel Roblès, spectateur averti puis critique chaleureux, qui la veille avait présnnté «Camus, Homme de Théâtre» au cours d'une magistrale conférence.

les «Gosselin»

Comme de coutume depuis de nombreuses années, janvier fut le mois-Gosselin, et comme de coutume les «Gosselin» nous firent souhaiter de les revoir l'an prochain.

Ils présentèrent cette année :

— «Du vent dans les branches du Sassafras» de René de Obaldia
— «Le roi se meurt» d'Eugène Ionesco
— «Le jeu de l'Amour et du Hasard» de Marivaux
— «Mary Mary» de Marc Sauvageon
— «Le Misanthrope» de Molière
— «Les œufs de l'Autruche» d'André Roussin
— «Feu la mère de Madame» de Feydeau

En somme un agréable mélange de classique et de moderne, de comique et de sérieux que sut apprécier à sa juste valeur le nombreux public qui, à chacune des représentations, garnissait les fauteuils du Rex.

Les invités à la réception que donnaient au Manoir des Lauriers M. l'Ambassadeur de France et Mme Kœnig furent unanimes souhaiter que ce fût une réception... d'au revoir.

FESTIVAL DU FILM FRANCAIS

Du 5 janvier au 5 février, un «Festival du Cinéma Français» a été organisé au cinéma «Le Capitol», comprenant cinq des meilleurs films français tournés au cours de ces dernières années.

«Les Risques du Métier» avec Jacques Brel et Emmanuelle Riva
«La Seconde Vérité» avec Michèle Mercier et Robert Hossein
«Le Vieil Homme et l'Enfant» avec Michel Simon
«Benjamin» avec Michèle Morgan, Catherine Deneuve et Michel Piccoli
«La Religieuse» avec Anna Karina.

Lors de leur première séance, ces films furent précédés d'une courte causerie, c'est ainsi que M. Serge Braudo, Attaché Culturel, nous présenta «La Seconde Vérité» et M. Y. Mouteaud «Benjamin».

Tel fut le succès, que l'on dut prolonger la programmation de «La Religieuse».

Du Nouveau à la MAISON DESCHAMPS

Pour vos Documents, Imprimés de toutes sortes,

Un APPAREIL-PHOTOCOPIE des plus perfectionnés.

La précision qui le caractérise donne à ses reproductions une netteté qui plaira et étonnera à la fois. Aussi c'est, confiants, que nous attendons les clients les plus difficiles.

En outre, la livraison de tout travail sera immédiate, nous voulons dire qu'il sera remis dans un délai de 2 heures.

Comme toujours, A VOTRE SERVICE !

CLAUDE DUVAL

RUE DES CASERNES

«Active member
of Automotive Engine Rebuilders Association»

Reconditionnement de moteurs à essence et Diesel
Cônes d'embrayage et de débrayage — Freins
et tous les travaux de mécanique automobile.

Vente de pièces détachées
pour voitures et camions européenns et américains.

AU COIN D'ART DE PETION-VILLE

Tableaux, Objets d'art, Robes brodées
Productions artisanales et d'importation
Aux amateurs et collectionneurs, une visite s'impose

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE

D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES - FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDEPENDANCE

ET EN TOUTE SECURITE

AVEC DISCRETION

ET CONFORT

Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...
et votre PATRONAGE.

POUR TOUT PROJET DE VOYAGE
N'HESITEZ PAS A VOUS ADRESSER A

«VOYAGES CHATELAIN

AMERICAN SOCIETY ASTA OF TRAVEL AGENTS

IATA

Dont le synonyme est :
Compétences - Courtoisie - Rapidité
A l'angle des rues Geffrard et
Dantès Destouches

LES PATES ALIMENTAIRES «COQ»

JEAN BARTHE

Avenue Dessalines

en face des Sœurs Salésiennes

vous offrent les Pâtes suivantes : à part le Macaroni et le Vermicelle, les coquillettes, les Spaghetti, Nouilles Coudes, et Rondelles côtelées, Lettres, Chiffres, Fidelini Macaroni moyen et petit, enfin toutes les Pâtes désirées.

PRIX AVANTAGEUX

INSTITUT FRANCAIS D'HAITI

LE CENTRE D'ART

BERCEAU DE L'ART HAITIEN

vous invite à visiter son Exposition de Tableaux et d'objets d'Art.
Un accueil sympathique est réservé à chaque visiteur.

D'avance, bienvenue à tous.

S A L V I T A E

NEPHRITE CYSTITE PROSTATITE URETRITE

Le SALVITAE neutralise promptement l'urine acide, caractérisée par une sensation d'ardeur, réprime le désir fréquent d'uriner, soulage toute Irritation et Inflammation de la Vessie et des Reins, enlève et dissout toutes les Matières Solides qui se trouvent dans l'urine, et a un effet diurétique et antiseptique à la fois curatif sur les canaux urinaires.

Dose : Une cuillerée à thé dans un verre d'eau
toutes les quatre heures.

JOSEPH NADAL & Co.
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

REGIE DU TABAC

Voila enfin ces Cigares merveilleux

COURONNE **VEVEY**

PALME

POPULAIRE **CREME**

BANQUE COMMERCIALE D'HAITI

Membre de «The American Bankers Association» (ABA)

Rue du Centre

Nous avons l'honneur de vous offrir nos services
pour les opérations suivantes :

Chèques de voyage
Warrants (Garanties)
Achats et Ventes de Change (Chèques et Transferts)
Dépôts à Vue (Compte Courant)
Dépôts à Terme
Crédits Commerciaux et Lettres de Crédit
Effets de Commerce
Hypothèques, etc., etc.

Dans le but d'encourager l'épargne,

la BANQUE COMMERCIALE D'HAITI
accorde aux déposants en Compte d'Epargne
des avantages spéciaux ainsi que des primes alléchantes.

SOCIETE ANONYME DARBUCO

185, Rue du Quai, **Téléphone : 2310** **Port-au-Prince, Haïti**

Equipement et Fournitures Agricoles
Tracteurs Diesel «COCKSHUTT»
Moteurs Diesel «BERNARD-MOTEURS»
Charrues RANSOMES
Séchoirs à Café ADS
SEMENCES KEYSTONE
Concentrés pour animaux de ferme PILLSBURY
Plaques fibro-ciment ETERNIT pour toiture, plafond et cloison
Plaques fibro-ciment ETERNIT pour revêtement et parois d'office
et de salle de bain, buffets d'évier, dessus de tables et comptoirs.

RODOLPHE SOLAGES

PROPRIETAIRE DU «MARKET ST. PIERRE»

Angle des Rues Darguin et Grégoire, Pétionville

vous offre les articles suivants :

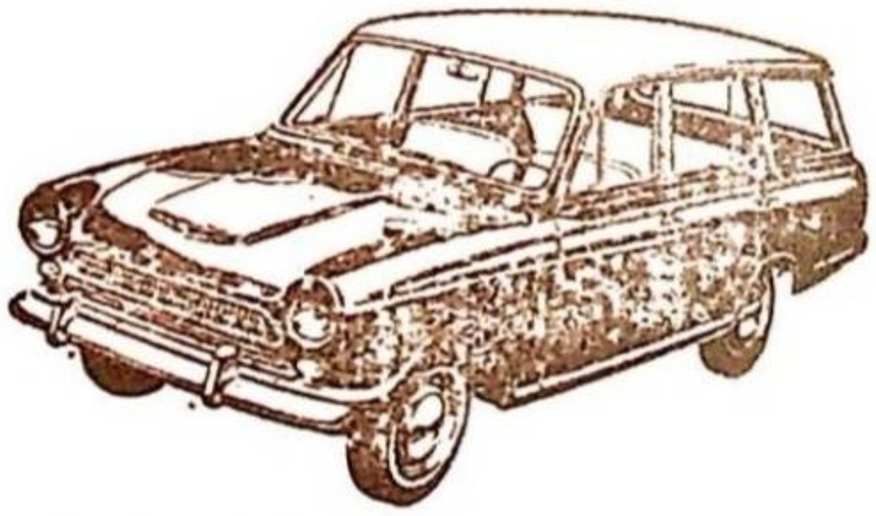
Provisions alimentaires, Poisson, Volailles, crustacés

Boucherie — Charcuterie — (Self-Service)

CONSUL - CORTINAS S. W.

En vente à la Maison

LES MOTEURS REUNIS, S.A.



Boite Postale
No 746

Prix très avantageux

Rue du Magasin de l'Etat, No 124 **Port-au-Prince, Haïti, W.I.**

CHAUSSURES HAITI, S.A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITE A VOTRE PRIX

Ateliers Marcel Clermont

159, Rue du Magasin de l'Etat

Port-au-Prince, Haïti

Se recommandent pour tous travaux de : ferronerie, fer forgé, ajustage mécanique, construction de charpentes métalliques, conduits «casing» pour puits artésiens, réservoirs métalliques de toutes capacités, machines pour boulangeries et divers, machines pour l'industrie agricole : broyeurs, expeller etc... Réparation de pompes à eau pour usages domestiques et industriels.

☆ ☆

Seul ou en groupe, vous n'aurez la tranquillité d'esprit qui sied aux voyages bien organisés qu'en vous adressant à :

A B C

Tours & Travel Service

160, Rue Pavée — Port-au-Prince

SHEAFFER

L'aristocrate des stylos de qualité

EN VENTE

A LA MAISON

PORT-AU-PRINCE ***G. GILG*** **RUE BONNE FOI**

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)
FREMY SEJOURNE
(1889-1937)
RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées
Port-au-Prince

RHUM

BARBANCOURT

Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

GLISSEZ-VOUS DANS LA
FRAICHEUR BIENFAISANTE
D'UN CONDITIONNEUR D'AIR

WESTINGHOUSE

Téléphone : 2092 **BOUCARD & Co. — Distributeur**

La Société Haitienne d'Automobiles S.A.
est fière de présenter au public haitien

DECATHLON

DECATHLON, une conception complètement nouvelle en matière de pneu.
DECATHLON, le pneu dont la caresse est en cordes de Polyester, ceinturé de Fibre de Verre.
Exigez «DECATHLON le pneu de durée imbattable .
Exigez «DECAHTLON» de Goodyear à la société Haitienne» de Goodyear Haitienne d'Autombile.

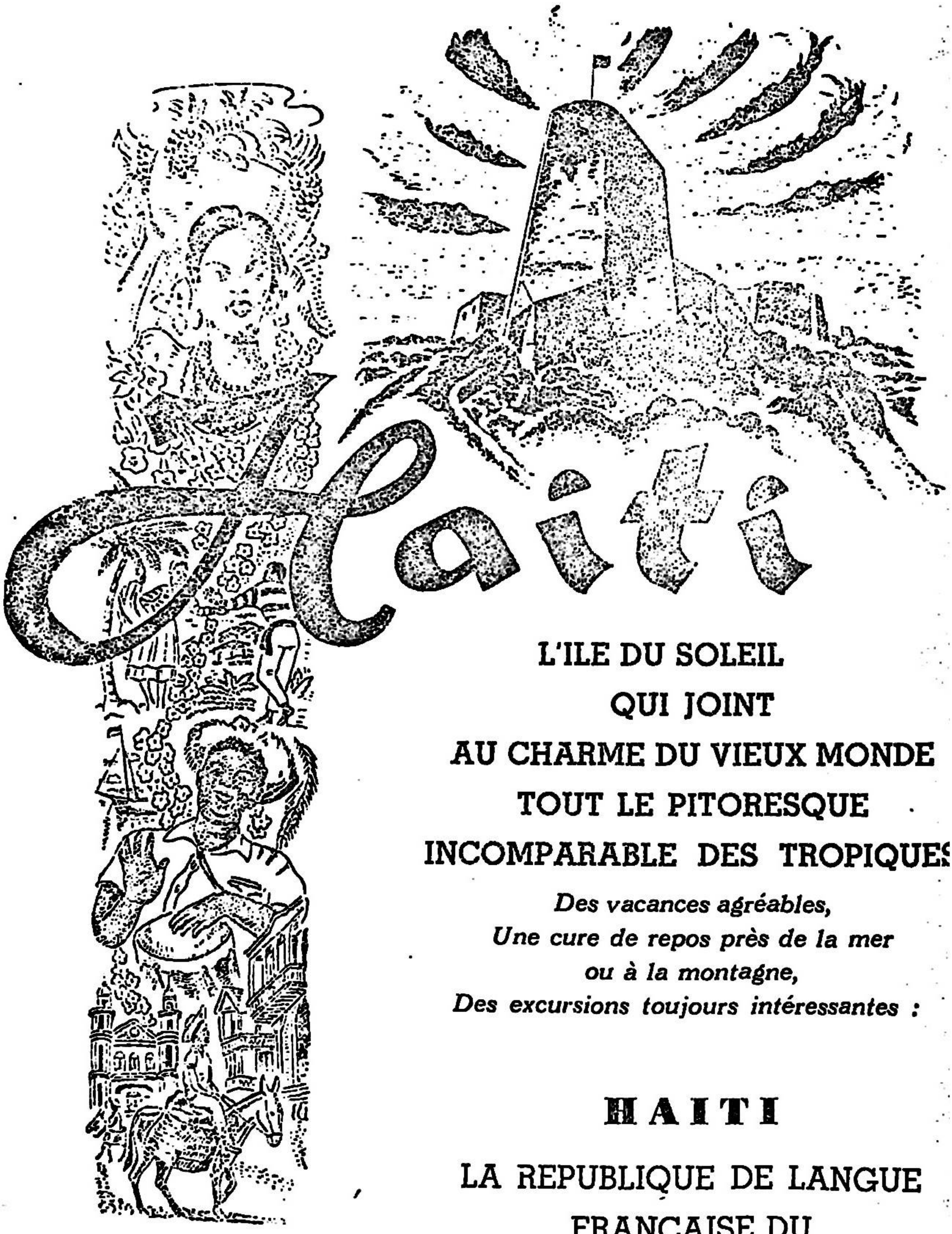
COIN D'ART PAINTINGS

Exposition Permanente
Travaux d'Art en tous genres

Joseph JACOB — Dir. Propriétaire
Artiste Peintre

INSTITUT COS COM ART

Jeunes gens, inscrivez-vous sans délai
A l'Institut Cos Com Art,
Etablissement D'Enseignement Ménager,
Commerccial, Artistique, qui vous garantit une formation sérieuse et rapide.
Tous renseignements complémentaires vous seront fournis avec plaisir par la Directrice
Mme Judith Bijoux,
Au 91 de l'Avenue Christophe,
à côt de l'Hôtel Offofson, Port-au-Prince, Haiti.



L'ILE DU SOLEIL

QUI JOINT

AU CHARME DU VIEUX MONDE

TOUT LE PITORESQUE

INCOMPARABLE DES TROPIQUES

Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :

HAITI

LA REPUBLIQUE DE LANGUE

FRANÇAISE DU

NOUVEAU MONDE

Haiti Tourist Information Bureau

Pour tous renseignements :
Le Département du Tourisme
Port-au-Prince, Haïti

Ces fameux appareils

de radio

« CROWN »

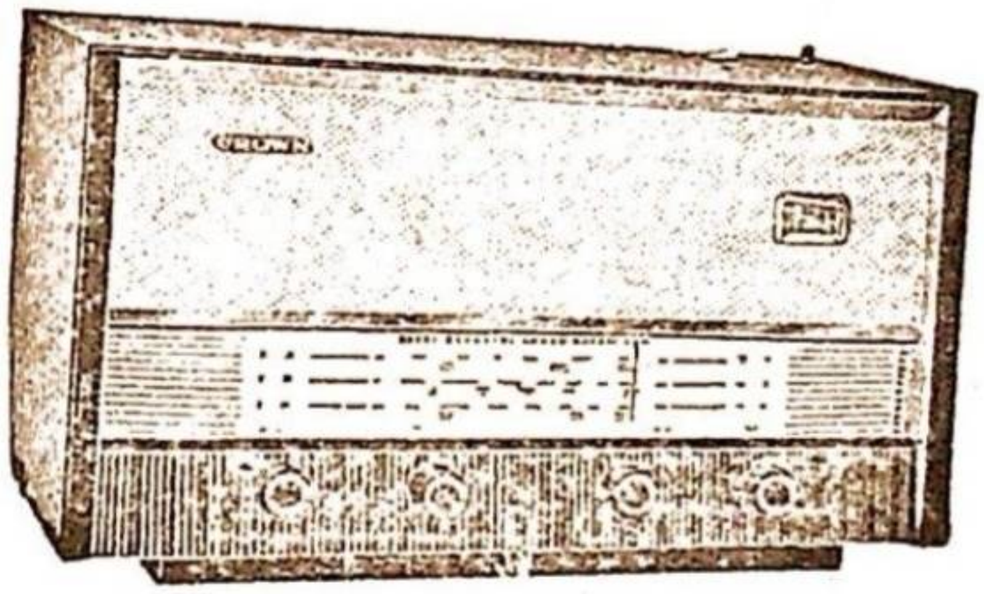
sont en vente à la Maison

ADOLF

ABRAHAM

à la Rue Traversière,

au No 42



EPICERIE RIGAUD

28, Angle des Rues Grégoire et Darguin

vous offre les articles suivants :
Vins, Conserves, Provision alimentaires
toutes sortes produits de beauté

PRIX AVANTAGEUX